
ÉLECTIONS MUNICIPALES À PARIS : ENJEUX LGBT+

**LES RÉPONSES DES CANDIDAT-E-S :
David Belliard, Agnès Buzyn,
Rachida Dati, Anne Hidalgo,
Danielle Simonnet, Cédric Villani**



POUR L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ DE TOU-TE-S LES PARISIEN-NE-S

1. Depuis 2016, la Ville s'est engagée avec Paris sans sida pour un objectif 0 contamination en 2030. Quelles mesures envisagez-vous de mettre en place pour continuer ce combat ? Maintiendrez-vous l'expérimentation du dépistage gratuit sans ordonnance dans tous les laboratoires ? Quel futur proposerez-vous pour Paris sans SIDA ?

Anne Hidalgo : La stratégie engagée avec vers Paris sans sida autour des objectifs « 3x90 » de l'Onusida a déjà des résultats tangibles qui démontrent le bien-fondé d'une approche de prévention combinée et de réduction des risques, avec une diminution de plus de 16% des nouveaux diagnostics de séropositivité pour l'année 2018. Ces résultats sont bons, si bien que l'élargissement à la Seine-Saint-Denis de la stratégie parisienne est prometteur pour ce département, deuxième plus touché par la pandémie en métropole après ParisOn constate néanmoins que, si les progrès sont notables sur le public HSH nés en France, ils restent moins nets en particulier pour les personnes nées à l'étranger : c'est un axe d'amélioration très net pour l'avenir, pour éviter d'avoir une prévention à deux vitesses.

Nous manquons aussi de données épidémiologiques sur certaines populations, ce qui limite notre capacité à proposer une offre de prévention et de dépistage au plus près des personnes et de leurs besoins : c'est particulièrement vrai pour les personnes trans, aujourd'hui invisibles dans les données de santé publique, et pour les travailleurs et travailleuses du sexe. Ici encore, nous devons avoir un rôle prescripteur dans notre dialogue avec les acteurs de santé et œuvrer avec les associations, de manière pragmatique, pour permettre une offre au plus près des besoins. Les lieux spécialisés en santé sexuelle, tels le 190 et le Checkpoint, de même que toutes les consultations initiales PrEP, font face à une demande très forte : leurs moyens doivent être renforcés pour leur permettre de raccourcir les délais d'attente. Enfin, les ressources de proximité et notamment les centres de santé (pour le renouvellement des traitements PeEP) et les laboratoires, déjà sollicités depuis juillet 2019 par VIHtest (dépistage sans frais, sans rendez-vous et sans ordonnance dans tous les laboratoires d'analyses médicales), sont des acteurs cruciaux à mobiliser encore davantage pour toucher un public généraliste, y compris LGBT+. Nous allons également continuer à favoriser et développer des actions hors les murs par des associations comme Aremedia ou Aides pour favoriser les dépistages des publics les plus éloignés du système de santé et les plus fragiles La lutte contre le VIH et le sida, c'est aussi s'engager contre la sérophobie et améliorer le quotidien des personnes séropositives. Sur ce point, Paris, par ses actions propres et en lien avec les associations, souhaite multiplier les actions aussi bien généralistes que ciblées.

Rachida Dati : La prévention reste vitale. La Mairie s'appuiera sur la visibilité renforcée des acteurs associatifs, des partenaires sociaux dans les bars, les rues, les boîtes de nuit. Nous renforcerons la communication pour l'utilisation des préservatifs, seuls capables de lutter contre toutes les IST, ainsi que le recours aux distributeurs de préservatifs gratuits dans les centres associatifs et autres lieux, festifs ou non. Nous poursuivrons le dépistage gratuit et anonyme dans des laboratoires volontaires et investis.

David Belliard : Avec environ 6 000 contaminations par an en France, nous restons éloigné-e-s de l'objectif de 0 contamination pour 2030. Le traitement comme prévention (TasP), la prophylaxie pré-exposition (PrEP), le préservatif et seringues propres, ainsi que le traitement d'urgence post-exposition (TPE) font partie de l'éventail des outils de prévention que nous devons promouvoir et mettre à disposition gratuitement des parisiennes et parisiens, et en particulier des populations clés les plus concernées. D'autres outils de prévention sont attendus au fur et à mesure des progrès de la recherche et nous nous engageons à les promouvoir également. Mais l'information sur et l'accès à ces outils de prévention ne suffit pas.

Pour que le TasP soit le plus efficace possible, nous devons garantir aux personnes vivant avec le VIH le meilleur accompagnement en faveur d'une bonne observance aux traitements. Des essais, dont ceux conduits par le professeur Jacques Leibowitch, montrent qu'une réduction des prises de traitements antirétroviraux est parfois possible sans que la charge virale ne remonte. C'est un réel espoir pour améliorer la prise en charge et réduire les effets indésirables des traitements, notamment au long cours, et concernant la question du vieillissement. Une bonne adhésion au traitement est souvent rendue compliquée pour les personnes les plus précaires et les plus mobiles, c'est pourquoi une approche de santé globale doit aussi assurer le bien-vivre des personnes séropositives, leur santé mentale, un meilleur accès au logement via la plateforme inter-associative pour le logement sida (PILS), et un soutien matériel et financier contre les situations de précarité.

Parce que la majorité des contaminations ont encore lieu lorsque les personnes ignorent leur statut sérologique, l'accent est évidemment mis sur le dépistage. Or, une approche uniquement quantitative du dépistage peut passer à côté des réels besoins. Nous ne voulons pas épuiser les associations à dépister toujours plus, en essayant de battre le record du nombre de tests rapides d'orientation diagnostique (TROD) réalisés. Dépister beaucoup c'est bien, mais dépister stratégiquement auprès des publics cibles, en apportant une offre correspondant à un besoin, c'est mieux. Pour ce faire, nous pensons nécessaire de prendre en compte les barrières structurelles qui limitent l'accès au dépistage, comme les barrières linguistiques, les difficultés de déplacements, la précarité, le mal-logement et la contrainte à une forte mobilité. On se dépiste moins et on prend moins bien soin de sa santé lorsqu'on est dans des situations économiques et administratives plus difficiles. Afin de prendre en compte ces spécificités, nous soutiendrons les approches de santé communautaire, par et pour, via la reconnaissance et valorisation du métier de médiateur culturel et travailleur pair, et le développement d'espaces d'accueil et centres communautaires dédiés pour chaque population clé.

L'expérience du dépistage gratuit sans ordonnance dans tous les laboratoires continuera afin de diversifier l'offre, mais nous veillerons aussi à ce que les CEGIDD, offres associatives, communautaires, et autres espaces de dépistage continuent d'être soutenues à la hauteur des besoins, puisque ce sont aussi des espaces d'information, de prévention et d'auto-support, tout autant nécessaires à la lutte contre le VIH&IST.

Paris sans sida continuera en incluant davantage toutes les populations clés concernées par le VIH, puisque si la majorité des cas concernent les hommes qui ont des rapports

avec d'autres hommes (HSH) et les femmes migrantes, il faut prendre en compte toutes les situations afin d'atteindre l'objectif de 0 contamination

Agnès Buzyn : Le dispositif VIH/TEST fait l'objet d'une expérimentation d'une année à compter du 1er juillet 2019 et devra être évalué. L'objectif « Zéro Sida en 2030 » ne peut être atteint que par le dépistage et la mise sous traitement dans le but de lutter contre la contamination, qu'il soit de prévention (Prep) ou de suivi de la séropositivité. Le principe du 3X90 reste l'objectif. Le développement d'un réseau de centre de santé dans chaque arrondissement, doté d'un accueil VIH et Santé sexuelle proposé aux publics les plus exposés et travaillant en partenariats avec les associations, les laboratoires et l'hôpital peut permettre un plus grand suivi de la population. Il s'agit d'augmenter le maillage territorial et augmenter la capacité offerte par les CEGID. Il faut aussi soutenir les initiatives favorisant l'accès large et la diversification du dépistage.

Une réflexion de fond doit être menée par ailleurs concernant ce que l'on surnomme l'épidémie cachée à savoir les publics éloignés de la prévention, corolaire des précarités et des migrations. Le développement d'offres mobiles sur le territoire pourrait permettre de toucher les populations éloignées du soin. Il faut à cet égard s'appuyant sur l'expérience des associations et les programmes développés par les personnes directement concernées (pair aidant).

Le programme « Paris sans Sida » permet une coordination partenariale et une mise en visibilité qui devrait être plus forte. Un ensemble d'acteurs détient un maillon de la valeur et c'est une chaîne de valeur complète qui doit être encouragée. Le financement de « Vers Paris Sans Sida » qui porte un plan global d'action sera maintenu voire renforcé. La contribution de la ville est de 200.000 euros environ, représentant moins de 20%.

Danielle Simonnet : Nous saluons les efforts engagés dans la précédente mandature et nous engageons à les poursuivre et intensifier. Nous mettrons en place l'objectif de 1 CEGIDD par arrondissement afin de désengorger les listes d'attentes et d'en améliorer l'accessibilité. C'est bien sûr dans cette même optique que nous maintiendrons le dépistage gratuit sans ordonnance en laboratoire. Nous souhaitons pérenniser Paris sans SIDA et favoriser des partenariats avec des associations de santé communautaire pour n'en exclure personne. Il faut également intensifier la sensibilisation des personnels médicaux concernant la PrEP.

Cédric Villani : Avec les associations, les patients, les chercheurs et les institutionnels, nous mettrons en œuvre les moyens nécessaires rendre réel l'objectif de zéro nouvelle contamination par le VIH à Paris en 2030. Près de 1000 Parisiens découvrent leur séropositivité au VIH chaque année et 3600 personnes, soit 18% des personnes porteuses du virus du SIDA ignorent leur séropositivité. Malgré des avancées, le nombre de Parisiennes et Parisiens vivant avec le VIH ne diminue pas. Si on peut se réjouir que pour la première fois en 2018 le nombre de personnes nouvellement diagnostiquées a diminué, l'objectif de « 3x90 » (90% des personnes qui vivent avec le VIH sont diagnostiquées, 90% des personnes diagnostiquées sont sous traitement et 90% des personnes traitées ont

une charge virale indétectable) ne sera pas atteint, comme espéré, en 2020. Pourtant, les solutions existent.

- Nous mènerons des campagnes de sensibilisation dans tous les quartiers, en particulier là où le nombre de nouvelle contamination ne baisse pas.
- Nous déploierons l'usage de la PrEP. Nous développerons notamment la téléconsultation pour les personnes ayant eu un comportement à risque afin qu'elles accèdent plus facilement à la PrEP.
- Mieux sensibiliser et accompagner, c'est aussi délivrer davantage d'autotests et préservatifs et mieux faire connaître le VIHtest : un dépistage gratuit sans ordonnance et sans rendez-vous dans tous les laboratoires. Nous proposerons également que les centres de protection maternelle et infantile puissent être agréés comme centres de planification et proposer des autotests et des préservatifs.
- Nous créerons 10 nouveaux centres de santé polyvalents pour qu'il y ait au moins un centre de santé municipal par arrondissement. Tous nos centres proposeront des tests de dépistage combinés des IST, hépatites, VIH et de la tuberculose.
- Nous renforcerons les aides et coopération avec les associations qui luttent contre l'épidémie du VIH à l'étranger

Toutes nos actions seront menées en lien étroit avec les acteurs associatifs impliqués dans la lutte contre le SIDA, notamment Paris sans SIDA qui fait un travail essentiel. La ville a consacré 1,7 millions d'euros à la lutte contre le SIDA en 2019. Le soutien financier et/ou matériel actuellement accordé par la Ville aux associations sera au minimum maintenu. Nous organiserons des concertations régulières pour évaluer l'action publique menée et mieux comprendre les besoins locaux.

2. Quelle politique de réduction des risques envisagez-vous pour les usager·ères de drogues : est-il prévu d'ouvrir de nouvelles salles de consommation à moindre risque ? Sanctuariserez-vous la salle de la rue d'Ambroise ? Quelles propositions pour les consommateurs·trices de chemsex ?

C.V.: Il y a environ 5000 fumeurs de crack à Paris. L'installation de salles de consommation à moindre risque présente un réel intérêt pour la santé des usagers de drogue, plusieurs expériences, en Suisse notamment, ont permis de le montrer et de l'évaluer scientifiquement.

Elle doit également présenter un intérêt pour la tranquillité publique. Aujourd'hui, cet objectif n'est pas atteint à Paris : tous les usagers de drogue sont orientés vers le 10^e arrondissement, où les problèmes de voisinage se multiplient. Le dispositif ne permet pas de répondre aux besoins. Il faut bien sûr sanctuariser la salle rue d'Ambroise mais aussi créer d'autres salles de consommation à moindre risque pour que les consommateurs ne soient pas tous concentrés dans un même quartier à Paris. Nous favoriserons la création d'espaces de consommation à moindre risque accolés aux CARRUD (centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues) existants, qui permettent un meilleur accompagnement social.

Nous créerons également des unités mobiles qui iront sur lieux de consommation et changerons de quartier chaque jour.

Concernant le chemsex, ces pratiques font courir des risques médicaux, neuropsychiatriques et sociaux aux usagers. Le centre d'addictovigilance de Paris a recensé 24 décès en 10 ans pour 235 cas. Malheureusement, le nombre de décès a récemment augmenté parallèlement à une augmentation de la consommation. J'agirai sur deux leviers : la prévention et le développement d'outils de réduction des risques spécifiques.

En lien avec les associations, nous mènerons des campagnes de sensibilisation auprès des populations à risque, principalement les gays, notamment lors des événements festifs. Nous ferons participer les usagers à leur prévention et ferons évoluer les représentations sociales sur les consommateurs de drogues. Les campagnes de sensibilisation seront aussi destinées à former les professionnels de santé, notamment les médecins généralistes et les addictologues. Parmi les nouveaux outils de réduction de risque, nous généraliserons le dosage volontaire des drogues par analyse capillaire. Cette méthode semble la plus efficace pour évaluer la consommation de nouveaux produits de synthèse, souvent sous-déclarée. Connaître avec précision les drogues consommées permettra de mieux accompagner l'utilisateur et l'informer sur la toxicité des produits ainsi que sur les pratiques à risques auquel il s'expose.

R.D. : La salle de consommation de drogues est un double échec, à la fois pour les toxicomanes et pour les riverains : agression d'une femme enceinte, décès d'un jeune homme en possession de crack et nuisances diverses autour de ce lieu dédié adossé à l'hôpital Lariboisière. Nous devons réfléchir à d'autres pistes. Le chemsex concerne la vie privée de chacun. La Mairie peut communiquer sur les risques des intraveineuses de psychotropes pour augmenter la puissance sexuelle et des actes sexuels en groupe dans une démarche préventive. Elle ne peut gérer les pratiques sexuelles de chacun.

D.B. : Après avoir lutté pendant des années pour son ouverture, nous souhaitons préserver l'actuelle salle de consommation à moindre risque et en ouvrir de nouvelles en prenant davantage en compte les spécificités des différents types d'usages. En effet, les pratiques de réduction des risques ne sont pas les mêmes selon les produits consommés. Lors de la mandature sortante, notre adjointe à la Santé Anne Souyris a par exemple proposé l'ouverture d'un espace dédié aux usagers du crack afin d'offrir un lieu de repos et d'accompagnement. Ce projet a rencontré des obstacles politiques au sein de la majorité municipale sortante et de la part de la préfecture, mais nous continuerons de mettre en avant les enjeux de santé publique afin de convaincre de sa nécessité. Nous envisageons la possibilité d'ouvrir une salle de consommation dédiée aux femmes et aux minorités sexuelles et de genre qui pourraient être moins à l'aise à se rendre dans des lieux fréquentés majoritairement par des hommes cisgenres hétérosexuels.

Pour les écologistes, il est évident que les approches punitives en matière de drogues ne fonctionnent pas. Nous privilégions les approches de santé basées sur le non-jugement des personnes et de leurs pratiques. Les politiques les plus efficaces afin de réduire les

problèmes liés aux addictions et les risques liés aux usages sont celles qui garantissent une offre d'accompagnement social des usagers les plus précaires ainsi qu'une prise en charge de leur santé mentale.

Concernant le chemsex, nous sommes très inquiet-e-s du nombre de décès liés à l'usage du GHB ou d'autres produits au sein de la communauté gay. A défaut de pouvoir garantir un contrôle sur leur qualité à cause de la loi de 1970, nous ne pouvons que promouvoir des campagnes de sensibilisation et de prévention sur de meilleures pratiques d'usages (hydratation, mélanges, risques d'infection, etc), et la distribution de matériels de sniff et d'injection. Ces campagnes doivent être réalisées en partenariat avec les communautés gays les plus concernées à savoir fréquentant les scènes clubbing et/ou en contexte sexuel. Nous travaillerons avec les établissements festifs et sexuels afin d'assurer les gestes de premier secours en cas de malaise, avec la présence de personnel médical compétent. Nous défendrons la pratique du testing dans les lieux festifs gays en essayant de convaincre les autorités nationales et la préfecture d'une application plus souple de la loi lorsqu'il s'agit de ne pas mettre en danger la vie et la santé des personnes. Il n'est en effet pas acceptable que la honte et la peur liées à l'usage de drogues et à leur criminalisation empêchent l'accès aux soins dans des situations d'urgence. Nous mettrons en place des campagnes spécifiques d'information sur les cathinones de synthèse et les risques associés à leur consommation, mais également sur d'autres produits comme l'alcool ou le GHB. Nous travaillerons avec les associations pour un meilleur accompagnement des personnes qui font l'expérience de consommations problématiques, quel que soit le contexte festif et/ou sexuel. Là aussi, nous pensons qu'une prise en compte de la santé globale est nécessaire, incluant santé mentale et accompagnement social. Si la communauté des hommes gays et bisexuels est en pointe sur les questions d'usage de drogues en contexte festif et sexuel (chemsex), nous mettrons en place une enquête à destination d'autres publics qui pourraient rencontrer des difficultés propres à leur culture festive et sexuelle, notamment les lesbiennes et les personnes trans.

A.B. : Pour mieux lutter contre les addictions, et en particulier les ravages du crack, nous proposerons une adaptation de l'actuelle Salle de Consommation à Moindre Risque aux besoins de la population et des usagers, étudierons l'ouverture de nouvelles salles et appuierons le développement de "salles mobiles" avec l'objectif de pouvoir accueillir les "crackers" aujourd'hui dans la rue. En tant que Ministre j'ai encouragé la poursuite de l'expérimentation, ainsi que le travail des CAARUD et des associations. Je pense aussi nécessaire de développer un réseau « mobile » afin d'aller vers les usagers.

Le Chemsex est un phénomène en plein développement depuis 2016 avec une hausse de la mortalité induite, et qui malheureusement s'accompagne d'un fort risque de désocialisation. Le phénomène touche en particulier une population adulte et jeunes adultes. Il doit être mis en visibilité pour favoriser une prise de conscience globale et pour développer des outils concrets de réponse. Il y a lieu de faire travailler ensemble : médecins, militants associatifs, forces de police et institution judiciaire. C'est une urgence sanitaire qui se règle par des dispositifs qui n'éloignent pas les usagers de la

réponse sanitaire. Il faut développer l'offre de soins spécialisée efficace qui demande une montée en puissance.

Un effort important d'accompagnement doit être mise en œuvre, de la prévention à la réduction des risques. Je m'appuierai sur les associations et les dispositifs de « pair-aidant » auxquels je crois beaucoup. Il faut favoriser des lieux d'échanges et d'accompagnement, briser les tabous et mettre en visibilité.

D. S. : Le bilan de la SCMR de la rue Ambroise Paré est positif, et nous souhaitons poursuivre cette politique de réduction des risques. Bien évidemment, une seule SCMR dans tout Paris, ce n'est pas suffisant : il faut sanctuariser la salle Lariboisière et à minima en déployer une auprès de chaque hôpital de la ville. Pour ce qui est du chemsex, nous souhaitons encourager une politique de rdr et santé sexuelle communautaire afin d'allier les personnes concernées aux politiques qui les touchent en premier chef.

A. H. : La ville de Paris est déjà très engagée sur les salles de consommation à moindre risque et les actions innovantes de réduction des risques. Récemment l'espace de repos pour crackers de la porte de La Chapelle a pu ouvrir grâce au volontarisme et à l'accompagnement de la Ville. Nous continuerons à nous engager non seulement pour soutenir l'expérimentation de la salle existante du quartier de la Gare du Nord, mais aussi pour soutenir d'autres ouvertures à Paris, en lien avec les arrondissements concernés, ou en proche banlieue parisienne, dans le cadre expérimental actuel, à savoir avec les multiples acteurs de l'Etat que sont l'ARS, la Préfecture de Police, le Parquet, ainsi qu'avec les CAARUD et les associations spécialisées comme Gaia, Aurore Ego ou Aides. La politique de réduction des risques a fait ses preuves à Paris, et la salle de consommation à moindres risques du 10^e Arrondissement, malgré les tensions initiales avec des riverains-e-s, est un succès clair selon toutes les associations et structures concernées. Nous souhaitons bien évidemment confirmer cette approche et travailler en lien avec les CAARUD pour identifier au mieux leurs besoins aujourd'hui. Comme élu-e-s, à Paris et dans les arrondissements, nous savons qu'il y a de la pédagogie à faire sur ces questions et sommes prêt-e-s à faire preuve de volontarisme.

Le chemsex est une problématique émergente encore mal appréhendée par les acteurs publics. Nous souhaitons sensibiliser usagers et acteurs de la prévention à cette problématique, notamment par une campagne, pour y répondre dans le pragmatisme et l'absence de jugement.

3. Les enquêtes montrent que les jeunes ont moins de connaissances sur la sexualité et en particulier sur la prévention face aux IST que leurs aîné-e-s. Comment comptez-vous développer les connaissances sur la vie affective et sexuelle des adolescent-e-s et jeunes parisien-ne-s, ainsi que les sensibiliser à l'égalité des genres et au respect mutuel dans les pratiques sexuelles ?

D.B. : La Ville de Paris étant à la fois commune et département, elle est compétente pour

intervenir dans les écoles et collèges afin de promouvoir des campagnes de prévention et d'éducation au genre et aux sexualités. Nous assumons de défendre une politique féministe et en faveur des minorités sexuelles et de genre, pas uniquement pour lutter contre les discriminations, mais parce que les normes sexuelles et de genre méritent d'être déconstruites.

Trop de jeunes se suicident encore à cause d'environnements discriminants et d'une culture et des représentations stigmatisantes. L'éducation au genre et aux sexualités doit évidemment inclure les questions de santé sexuelle, la prévention des IST, la contraception, mais aussi la connaissance de son corps en se centrant sur les notions de plaisir, la valorisation d'une culture du consentement et du respect de ses partenaires, plutôt que de rester uniquement sur l'apprentissage de la reproduction. Cette éducation doit prendre en compte la diversité des corps, des sexes, des identités et des pratiques sexuelles. Par ailleurs, les études de genre ne devraient pas être réservées à l'université mais enseignées partout.

Nous demanderons à l'ensemble des établissements scolaires parisiens de mettre à disposition gratuitement des élèves des matériels de prévention et l'information nécessaire. Nous encouragerons l'intervention des associations qui œuvrent à ce travail de prévention et de sensibilisation auprès des publics scolaires, et veillerons à ce que ces associations soient laïques et non-discriminantes.

C.V. : Je veux développer davantage des programmes d'information et sensibilisation dans les écoles pour mieux prévenir les discriminations, les violences LGBTQI+phobes, ainsi que les violences sexistes, racistes et antisémites. Nous voulons proposer aux écoles de la Ville des programmes et des ateliers lors desquelles des associations interviennent, lors des temps périscolaires notamment, pour que les enfants et adolescents apprennent le respect de l'égalité entre tous, quel que soit les origines ou l'identité de genre. Auprès des adolescents, nous mènerons dans les collèges et lycées des campagnes de sensibilisation sur les IST et nous amplifierons la distribution de préservatifs gratuits. Nous voulons aussi proposer aux enseignants, et aux médiateurs dans les écoles, des formations pour développer des outils pédagogiques dédiés. Nous aiderons à la formation de bénévoles pour les interventions dans les milieux scolaires.

Je mettrai en place un programme de lutte contre le harcèlement scolaire, en formant le personnel des écoles, notamment les personnels non-enseignants. Cette formation permettra de leur donner des outils pour intervenir de manière adaptée en cas d'insulte ou de violences. Je m'appuierai sur la campagne de sensibilisation mise en place par le ministère de l'Éducation Nationale.

Je favoriserai la diffusion d'informations sur la lutte contre les discriminations, notamment LGBTQI+, et sur les questions sanitaires et méthodes de prévention, dans l'ensemble des lieux qui accueillent des adolescents.

A.B. : Une campagne de sensibilisation, en partenariat avec le CRIPS, semble devoir être nécessaire. La ville doit faire plus en matière de messages de prévention et d'information. La formation des agents de la ville de Paris aux questions de lutte contre

les discriminations doit être menée de manière plus volontariste et je m'appuierai sur la mise en place d'un réseau ad hoc sur le territoire. J'inclurai évidemment les associations dans le dispositif afin qu'elles contribuent au dispositif de formation.

Ma conviction est que les actions en faveur de l'égalité doivent être menées sur tous les fronts : sécurité, éducation, culture, accompagnement juridique et campagnes de sensibilisation positives des identités de genre et des orientations sexuelles. Notre capitale doit donner l'exemple d'une ville de liberté, d'émancipation et de solidarité. Les valeurs républicaines sont et doivent rester notre boussole.

D.S. : Il faut intensifier les politiques d'information : cela se fait par les interventions en milieu scolaire, mais aussi par des politiques de communication et d'affichage public féministe et inclusif des personnes LGBTI et leurs réalités spécifiques. Il faut également lutter activement contre la désinformation, notamment de la part de réseaux religieux rétrogrades : l'éducation sexuelle et affective des jeunes doit rester laïque.

A.H. : S'il est vrai que les jeunes d'aujourd'hui sont moins sensibles au discours de prévention en matière de santé sexuelle, les études de Santé publique France montrent en revanche que la question du consentement et des violences est moins taboue parmi eux. Ce sont ces deux aspects qu'il faut conjuguer pour proposer des programmes efficaces de santé sexuelle : non seulement la contraception, la connaissance des IST et de la manière de les éviter, mais aussi les questions relatives au consentement, à l'expression de ses désirs et limites et au respect de ses partenaires, le tout dans une approche qui rejette les discriminations et la culpabilisation.

Paris est partenaire de nombreuses associations engagées dans ce champ et notamment le Planning familial avec ses 24 centres de planification familiale et d'éducation sexuelle. Nous travaillons beaucoup en lien avec ces associations pour relayer leurs actions auprès des enfants et des jeunes, ainsi qu'auprès des établissements scolaires. Nous soutenons également et contribuons à faire connaître des sites comme onsexprime.fr, des ressources comme Sida info service, la Ligne Azur, ou les outils du CRIPS. Paris joue aussi un rôle dans la mise à disposition d'outils de prévention (préservatifs internes et externes) et de dépistage.

Face à la mobilisation de groupes conservateurs contre l'éducation sexuelle, nous nous engageons à redoubler d'effort pour soutenir et diffuser ces outils, et particulièrement tous les supports d'information créés par les jeunes eux-mêmes sur la sexualité, plus à même de correspondre à leurs attentes. Cette éducation doit se faire en prenant en compte toutes les sexualités et toutes les identités de genre ; il faut notamment favoriser des initiatives comme Tomber la culotte, qui s'adressent aux femmes ayant des relations avec d'autres femmes. Enfin, il faut développer l'information sur la vaccination contre le papillomavirus, qui doit être étendue aux garçons., pour permettre sa bonne mise en œuvre.

R.D. : La cellule familiale, la recherche d'information sur le net et les discussions libres dans les établissements scolaires ne suffisent pas toujours. L'information passe par des cours d'éducation sexuelle dans les cours de sciences naturelles ou assimilés. La visite de

médecins qualifiés et des lieux de regroupement peuvent palier aux tabous familiaux. Cela peut s'envisager avec une coopération autour de lieux dédiés à l'éducation et à la prévention entre autorités compétentes, la région pour les lycées, le département pour les collèges.

4. Paris a vu ces dernières années une baisse du nombre total de nouvelles contaminations au VIH. Certaines populations comme les femmes hétérosexuelles et les HSH né-e-s à l'étranger ne sont pas concerné-e-s par cette baisse. Quelles mesures de prévention et d'accompagnement comptez-vous mettre en place afin que cette baisse soit tangible auprès de toutes les populations ?

A.B. : Il est indispensable d'avoir une offre visible et accessible dédiée à ces populations. Cela nécessite de travailler de manière plus volontariste avec les associations de personnes issues de ces communautés pour la plupart originaires d'Afrique, et créer avec elles les offres de soins les plus adaptées (Pair-aidant).

D.S. : La clé reste toujours et encore le dépistage. La hausse du dépistage et l'arrivée de la PrEP l'a confirmé. Il faut désormais rendre la PrEP accessible aux femmes également ! Il faut aussi encourager les populations hétérosexuelles à se dépister davantage, et continuer le travail sur les populations cibles identifiées. Nous comptons mettre en place une campagne de communication inclusive à l'échelle parisienne sur les outils de protection et de préventions. Enfin, pour que cette baisse soit universelle il faut que le système de santé suive ! Et pour cela, arrêter de vendre l'APHP aux intérêts privés, et que la mairie mène bataille contre l'Etat là dessus, soutenir réellement l'hôpital public.

C.V. : Nous mettrons en place des mesures de prévention et d'accompagnement dans tous les quartiers, et agirons plus particulièrement auprès des femmes, des personnes nées à l'étranger et de celles et qui ceux qui vivent en situation de précarité : alors que ces populations représentent un tiers des personnes porteuses du VIH, l'incidence des nouveaux diagnostics ne baisse pas.

Nous proposerons des actions de dépistage rapide, notamment en nous appuyant sur les associations communautaires et développerons les solutions mobiles de dépistage pour aller à la rencontre des personnes les plus à risque. Nous les informerons sur la PrEP et les traitements post exposition (TPE) tout en facilitant leur accès.

A. H. : Il est essentiel d'éviter que ne se développe une prévention à double vitesse et donc de renforcer le développement de campagnes et d'outils d'information, notamment sur la PrEP et le TasP, en direction des publics pour qui les progrès ne sont pas encore au rendez-vous. Pour cela, nous souhaitons encourager les initiatives autoportées, c'est-à-dire réalisées et relayées par les personnes concernées elles-mêmes, notamment dans le cadre associatif. Il s'agit également de renforcer la sensibilisation et les actions dans les ressources de proximité, notamment généralistes, pour favoriser un maillage fin qui ne laisse personne au bord de la route.

R.D. : La prévention auprès des populations étrangères passe par les associations investies dans ce champ, elles ont besoin d'interprètes pour informer, éduquer sur les comportements à avoir en matière de sexualité (prévention, contraception mais aussi acceptation de sa sexualité) lorsque certains ressortissants ne peuvent en parler librement dans leur communauté d'origine.

D.B. : Nous nous réjouissons des bons résultats auprès des hommes français ayant des rapports avec des hommes, grâce à la combinaison de plusieurs outils de prévention dont le TasP, le préservatif et la PrEP. Cependant, ces résultats restent plus limités que dans d'autres pays et ne concernent pas toutes les populations clés, dont les personnes nées à l'étranger. Nous devons donc nous pencher sur les raisons de ce succès en demi-teinte en étudiant le contexte de villes comme Londres ou San Francisco qui ont de meilleurs résultats que Paris. Il nous semble que les hommes gais et bisexuels sont davantage à la pointe de l'information et des nouvelles techniques de prévention que d'autres groupes. Nous devons donc également concentrer notre attention sur les besoins en santé et prévention des migrants et être à l'écoute des organisations qui les représentent.

Notre analyse est que les femmes migrantes nouvellement arrivées en France sont fragilisées dans leur prévention à cause d'un contexte de dépendance matérielle au sein du couple hétérosexuel, et que nous devons renforcer leur pouvoir de négociation et de choix parmi tous les outils disponibles. Les HSH migrants doivent aussi être mieux accompagnés dans leurs démarches administratives et de santé, tout comme les personnes trans, les usagers de drogues et les travailleuses du sexe. Nous suivrons donc les recommandations internationales pour un renforcement de l'autonomisation communautaire parce que les populations clés font partie de la solution à la fin du VIH. Leur expertise est cruciale de la conception, à la mise en œuvre et évaluation des projets. Nous ne pourrions pas faire sans elles pour identifier leurs besoins et l'évolution de leur contexte. C'est pourquoi nous sommes engagé-e-s depuis longtemps dans le soutien aux associations de santé communautaire et que nous proposons des centres communautaires de santé spécialisés aux besoins de chaque groupe. Nous soutiendrons les actions hors les murs par les pairs en matière de dépistage et d'accompagnement vers les soins. Nous viserons à améliorer les conditions de vie et la santé globale des populations clés les plus précaires et fragilisées dans leur prévention et leur santé, en cherchant à identifier et lutter contre les barrières structurelles qu'elles rencontrent.

5. Alors que l'objectif de Paris sans sida est d'aller vers 0 contaminations, depuis 2016 et la loi de pénalisation, les travailleurs et les travailleuses du sexe, font face à une recrudescence des contaminations, qui se comptent par dizaines rien que pour les personnes trans. Quelles mesures proposez-vous pour y mettre fin ? Envisagez-vous la création d'un centre de santé communautaire comme dans d'autres métropoles ?

D.S. : Il est évident que la lutte contre le SIDA ne peut exclure les personnes en situation

de prostitution. Comme évoqué plus haut, nous souhaitons encourager les partenariats avec les associations communautaires. Nous avons notamment rencontré le Lotus Bus, donc nous soutenons le travail et avec qui nous comptons travailler si la liste Décidons Paris est élue à la Mairie de Paris

A. H. : S'agissant des personnes trans comme des travailleurs et travailleuses du sexe, les connaissances épidémiologiques restent encore aujourd'hui insuffisamment accessibles, et nous entendons demander leur développement pour que ces publics ne soient plus oubliés de la santé publique. L'application purement policière de la loi de 2016 a effectivement causé des difficultés dans l'accès aux droits et à la santé des personnes en situation de prostitution, c'est pourquoi nous avons déjà et souhaitons encore soutenir les actions de terrain en ce sens, hors de tout dogmatisme ou de toute conditionnalité excessive. Une approche de prévention combinée, pragmatique, au plus près des personnes est à renforcer en ce sens. Dans ce sens, la création par les personnes concernées d'un espace de santé spécifique nous semblerait une bonne chose, et nous serions prêts à soutenir une telle entreprise, notamment dans l'optique d'un développement de l'offre de l'association ACCEPTESS-T.

R.D. : La loi a précarisé les travailleurs du sexe en rendant illégale leur activité et en pénalisant leurs clients. Ils se cachent et acceptent des pratiques de plus en plus dangereuses, d'où la recrudescence des contaminations. En attendant que le parlement tranche le débat entre légalisation protectrice et prohibition répressive, la mairie doit s'appuyer sur les associations qui luttent et font de la prévention depuis longtemps. Nous déploierons la police municipale avec un référent spécialisé et formé pour répondre aux agressions et violences homophobes et transphobes afin d'assurer une prise en charge adéquate, en partenariat avec une structure médicale. Nous réfléchirons à la création d'un centre de santé communautaire ouvert jour et nuit à l'instar du 190.

C.V. : Les travailleurs et travailleuses du sexe vivent dans une situation très précarisée, qui les expose à des violences et à des risques accrus de contamination. L'objectif est de réintégrer les travailleurs et travailleuses du sexe dans un parcours d'accès aux soins, au dépistage et à la prévention. Nous renforcerons le soutien de la Ville aux associations de santé communautaire comme Lotus Bus ou Les amis du bus des femmes et Acceptess-T. Nous délivrerons à ces associations des Cartes Pro Santé pour que les voitures de soins puissent se garer facilement. Ces cartes pourraient être numériques et délivrées aux associations qui en feront la demande en ligne.

D.B. : L'objectif de 0 contamination signifie qu'aucune population clé ne doit être laissée pour compte même si elle peut apparaître plus petite en nombre. Paris doit encourager la mise en œuvre d'une surveillance épidémiologique plus précise qui inclut toutes les populations clés dont les travailleuses du sexe pour l'instant ignorées. Les travailleurs et travailleuses du sexe (TDS) doivent donc être pleinement intégrés dans les stratégies

de Paris sans sida, et des partenariats avec les COREVIH ainsi que les hôpitaux parisiens et les associations spécialisées doivent nous aider à mieux identifier les dynamiques de l'épidémie dans cette population. D'après les études publiées dans The Lancet, la pénalisation du travail sexuel est une des principales causes de la vulnérabilité des TDS au VIH & IST. Si la Ville de Paris n'est pas compétente pour abroger les lois nationales pénalisant les clients ou le proxénétisme de soutien, elle doit obtenir l'abrogation des arrêtés conjoints entre la Ville et la préfecture visant le stationnement des véhicules des TDS.

La Ville de Paris s'est engagée à ne pas pénaliser ni stigmatiser les populations clés concernées par l'épidémie lors de la conférence scientifique IAS 2017 qui s'est tenue dans notre capitale. Nous devons donc tout faire pour que cesse le harcèlement policier contre les travailleuses du sexe à Belleville et dans d'autres quartiers.

Nous mettrons fin aux campagnes de communication visant à stigmatiser les clients et le travail sexuel en général, pour au contraire les cibler au travers de campagnes de prévention. Nous renforcerons le soutien aux associations de santé communautaires aujourd'hui fortement menacées comme l'est le Bus des Femmes. Lors de la mandature précédente, le groupe écologiste via sa délégation à la santé, a permis de sauver la subvention au Lotus bus de Médecins du Monde mise en cause par le groupe communiste. Nous continuerons de privilégier cette approche de la santé par et pour, et soutiendrons donc la création d'un centre de santé communautaire ainsi que les actions d'aller vers et hors les murs.

A.B. : Avec la loi de pénalisation les travailleurs et travailleuses du sexe ont tendance à s'éloigner des lieux où ils et elles sont en sécurité. Ils et elles sont victimes de mauvais traitements, de mise en dangers ; précarisés dans leur activité professionnelle et leur santé.

Je m'engage à rencontrer dans les 6 mois les acteurs concernés afin de faire un point d'évaluation des attentes et des besoins. Les travailleurs et travailleuses du sexe sont des personnes qui ne devraient pas faire l'objet d'une discrimination et ont des droits, y compris à la santé. Elles doivent faire partie des dispositifs ciblés et pair-aidants. Je crois à des dispositifs de type clinique mobile de santé sexuelle.

6. Les personnes trans ont plus de difficultés pour accéder aux soins. Des mesures particulières sont-elles envisagées pour développer leur accès à des professionnel-le-s de santé formé-e-s et respectueux-ses ?

R.D. : La formation des personnels médicaux et paramédicaux pour traiter dignement les trans commence dès l'université, voire même dès l'école secondaire. L'harmonisation des conduites à tenir et des accueils dans les unités médicales doit être revue en s'appuyant sur le travail pédagogique des associations dédiées, peut-être par un partenariat entre le 190 et les centres de santé existants.

D.B. : Certains services hospitaliers parisiens sont actuellement en train de favoriser la

mise en relation entre professionnels formés et respectueux et la communauté trans. D'autres ont déjà signé des conventions avec des associations trans depuis plusieurs années. Ce travail initié en partenariat avec les organisations trans doit être soutenu. De longue date, les activistes trans ont mis en œuvre des guides et annuaires de médecins « safe » pour mieux relayer les personnes trans vers les services de soins et de santé, leur évitant souvent le pire.

Nous appelons à la suppression de la Société Française d'études et de prise en charge de la transidentité (SOFECT) au profit de suivis médicaux de qualité, respectueux et dépsychiatisés. Le libre choix doit prévaloir dans l'accès aux soins et on doit avoir le choix aussi de ses médecins, sans condition d'entrée dans un protocole, en construisant les politiques de santé avec les premier.e.s concerné.e.s.

Une attention particulière sera portée sur les travailleuses du sexe trans migrantes qui sont les plus menacées par le VIH à cause d'une précarisation accrue depuis la pénalisation des clients, en mettant en place une politique d'autonomisation économique basée sur l'accès à l'emploi et au logement, et en sensibilisant la préfecture sur la nécessité de préserver leur droit au séjour pour soins. Si à cause de leur précarité financière et administrative, ces femmes trans ne parviennent plus à prendre soin d'elles et à maintenir une observance correcte au traitement, une remontée de leur charge virale les expose à des risques pour leur propre santé, et les contaminations ne feront qu'augmenter.

A.B. : De manière générale, je souhaite mettre en place un réseau parisien de lutte contre les discriminations, constitué de points d'accueil dans chaque mairie d'arrondissement à même de faciliter l'orientation en matière de droits mais aussi de santé. Nous formerons les agents de la ville et nous faciliterons les formalités administratives pour les personnes en transition, qui auront accès à des interlocuteurs sensibilisés à ces démarches.

A. H. : S'agissant des personnes trans, la santé est pour nous un champ majeur de progression sur lequel nous souhaitons développer un accueil respectueux, en lien avec les associations de personnes concernées. En particulier, les ressources de l'Espace santé trans nous semblent à développer et à faire connaître ; de même que toutes les initiatives visant à aider les professionnel·le·s de santé à mieux accueillir et mieux conseiller les personnes trans, permettant ainsi de recréer de la confiance et donc de la santé. Nous pensons que l'action par co-construction avec les associations concernées, par la généralisation de bonnes pratiques et la formation/sensibilisation des personnels est une approche efficace que nous voulons généraliser dans ce qui dépend de la ville et du département. Plaquettes d'information, actions associatives de soutien, jouent aussi un grand rôle et doivent être soutenues. Nous souhaitons aussi être vigilant·e·s s'agissant d'éventuelles associations « professionnelles » dont le discours ne serait pas conforme au consensus reflété par l'OMS : pathologisation, psychiatisation des personnes trans n'ont aucune place à Paris.

Enfin, s'agissant en particulier des chirurgies de confirmation du genre pour les

personnes qui souhaitent y avoir recours, nous estimons que l'offre sur Paris doit s'améliorer, car de nombreuses parisiennes, de nombreux parisiens sont contraint·e·s à se rendre dans d'autres villes ou d'autres pays.

C.V. : Nous développerons une prise en charge médicale adaptée pour les personnes transgenres dans les centres de santé municipaux en assurant un bon accueil quelle que soit la situation administrative des personnes venant consulter. Nous proposerons dans les hôpitaux et centres de santé des formations à destination de l'ensemble des professionnels de santé pour favoriser un accueil respectueux, sans discrimination.

D.S. : Nous comptons mener une politique renforcée de sensibilisation des personnels de santé et des personnels municipaux afin d'améliorer la prise en charge sociale et médicale des personnes trans - notamment pour les démarches d'Etat-civil. Cette politique doit bien évidemment se faire en travaillant main dans la main avec les associations trans.

7. Quels financements proposerez-vous pour les associations d'accompagnement aux soins pour les personnes migrantes ?

D.B. : La Ville de Paris, avec les moyens qu'elle possède, n'est pas à la hauteur de l'accueil des migrant·e·s et réfugié·e·s. Il n'est pas normal de laisser dormir à la rue des personnes ayant fui des guerres, la pauvreté, des violences, et de plus en plus les conséquences du dérèglement climatique. Il n'est pas acceptable de les priver de points d'eau et de sanisettes par peur d'atroupement et du maintien de leur présence.

Les associations œuvrant pour leur santé font un travail exceptionnel qui doit être soutenu et financé à la hauteur des besoins. Le centre LGBT de Paris qui accueille spécifiquement des migrant·e·s, demandeurs d'asile et réfugié·e·s LGBT devrait bénéficier de subventions adéquates pour ce travail reposant actuellement uniquement sur des bénévoles, tout comme toutes les associations qui accompagnent des migrants à savoir l'ARDHIS, le BAM, Acceptess-T, le PASTT, Ikambere et bien d'autres. Ces associations doivent pouvoir fonctionner correctement avec un local adéquat et du personnel salarié.

A.B. : Je souhaite avant tout pérenniser les financements en proposant des dispositifs triennaux en me basant sur les propositions d'actions des associations qui disposent d'une proximité avec les populations à aider. Une action majeure sera aussi lancée en matière de logement, pour augmenter la capacité d'accueil d'urgence et l'installation ensuite dans le logement. C'est la seule manière de permettre une stabilisation des situations et de faciliter l'accès aux soins qui doit être inconditionnel.

A. H. : L'accompagnement des personnes migrantes, en lien avec un désinvestissement de l'Etat qui manque à ses premiers devoirs y compris à Paris, est très largement sous-financé et donc insuffisant partout en France. L'accueil des personnes migrantes, leur

accès aux droits et à la santé est une priorité pour la prochaine mandature, notamment s'agissant des personnes LGBT+. Pour ce faire, nous souhaitons renforcer nos moyens d'action, notamment par un projet d'accueil résidentiel porté par les associations ARDHIS et Aurore, dont un des axes d'action sera la santé et la prévention.

D.S. : Nous soutenons une hausse des financements pour toutes les associations, celles d'accompagnement aux soins pour les personnes migrantes en particulier. Nous comptons mettre en place notamment un financement pluriannuel afin d'assurer la sécurité financière et la planification de projets de plus long terme pour les associations. Il est nécessaire également d'augmenter le nombre de traducteurs afin de faciliter le travail de terrain.

R.D. : La Mairie cessera d'aspérer les migrants sans proposer de cadre d'accueil comme la mairie sortante l'a fait massivement jusqu'ici. Le résultat est un cauchemar pour les migrants laissés à eux-mêmes à côté des trafiquants en tout genre comme pour les riverains qui n'en peuvent plus.

Dés que des étrangers entameront une procédure d'asile, pour raisons politiques ou de préférences sexuelles les mettant en danger dans leur pays d'origine, nous travaillerons à les accompagner dignement tout au long de leur parcours d'insertion.

C.V. : Nous travaillerons de concert avec les associations d'accompagnement aux soins pour les personnes migrantes et accorderons le soutien financier nécessaire. Pour les personnes migrantes qui n'ont pas de prise en charge par la Sécurité Sociale, nous renforcerons et améliorerons le fonctionnement des PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) pour que toute personne vivant à Paris puisse bénéficier d'une consultation médicale, de soins bucco-dentaires d'urgence, de la délivrance de médicaments, de soins infirmiers, d'examens radio-biologique et d'un rendez-vous avec une assistante sociale. En lien avec les associations, nous organiserons des formations des personnels de santé : l'accueil et la prise en charge des patients en situation d'exclusion et de grande précarité est souvent très complexe et nécessite la mobilisation et coordinations de tous les acteurs à l'échelle de la métropole du Grand Paris.



POUR UNE PRATIQUE SPORTIVE INCLUSIVE

8. Quelles mesures envisagez-vous pour lutter contre les discriminations dans le sport ? Quelles formations pour les agent-e-s de la Ville ?

C.V.: Nous ferons également évoluer les installations monosport vers des lieux pluriels, mixtes, permettant de développer la pratique du sport, sans discrimination, dans des lieux conviviaux où les enfants peuvent être accueillis. Une personne référente par arrondissement sera nommée et je mettrai en place un incubateur du sport ville de Paris. Cet élément permettra ainsi, aux jeunes clubs ou sociétés, de se développer et de se structurer, en leur proposant un ensemble de service adapté. La personne référente sera formée à la lutte contre les discriminations dans le sport et veillera au respect de toutes et tous. Le personnel municipal sera également formé dans le cadre des plans de formations annuelles de la Ville, pour garantir dans toutes les administrations parisiennes le respect dans l'accueil et l'accompagnement, notamment des personnes transgenres.

J'encouragerai les clubs sportifs à mettre en place une véritable politique de lutte contre les discriminations. Nous travaillerons avec les clubs sportifs, notamment ceux qui bénéficient du soutien de la Ville de Paris, afin qu'ils puissent prendre des engagements en la matière. Les services de la Ville de Paris les appuieront pour faire changer les pratiques.

ucieux du bien-être des habitants, je mettrai tout en œuvre pour aider les clubs sportifs à se développer, se structurer et proposer des espaces de convivialité (restauration, accès Wi-Fi, etc...). Les demandes de subventions de fonctionnement des associations sportives seront facilitées et reconduites plus facilement sur de courtes périodes. La journée sans voiture offrira la possibilité aux Parisiennes et Parisiens de faire du sport. Nous déploierons ainsi, dans plusieurs quartiers de Paris, de véritables animations sportives par exemple au bout des voies sur berges. Les associations pourront y participer activement pour contribuer au lien social en se faire connaître de la population parisienne et pour mener des campagnes de sensibilisation contre la sédentarité, l'obésité et contre les discriminations dans le sport.

L'agrandissement de Paris étant au cœur de mon programme, le sport sera au cœur du rapprochement entre Paris et sa couronne par les échanges de possibilités sportives qui inciteront les parisiens à davantage dépasser le périphérique, tout en permettant aux habitants de la couronne d'utiliser les installations parisiennes.

A.B. : Les agents de la ville seront formés et les formations seront élaborées en lien avec les associations concernées, en coordination avec le réseau parisien de lutte contre les discriminations, constitué de points d'accueil dans chaque mairie d'arrondissement.

A. H. : L'univers sportif est à la fois un secteur dans lequel les discriminations sont exacerbées de par le culte de la performance de l'homme hétéro cis blanc, et, par les valeurs qu'il porte, un formidable outil de lutte contre les discriminations.

Les actions menées de longue date par la FSGL et en particulier en 2018 autour des

Gay Games à Paris sont témoins de l'approche positive pour une meilleure inclusion de toutes et tous. Les associations sportives LGBT+, notamment celles réunies dans la FSGL, sont très dynamiques à Paris et couvrent une diversité toujours plus grande d'activités sportives. Paris est fier de mettre en valeur cette démarche inclusive à travers le soutien logistique et financier du Forum de rentrée de la FSGL et du Tournoi international de Paris. Cette richesse associative est à encourager et à déployer sur l'ensemble de la capitale, qui plus est à la perspective de Paris 2024. Il y a une sensibilisation à faire plus généralement avec les autres associations sportives. On ne peut, dans le cadre des liens avec ces associations de manière générale, accepter de leur part des fonctionnements d'exclusion ou de discrimination, notamment à l'égard des femmes ou des personnes LGBT+. Nous soutiendrons les démarches de la FSGL et ses associations auprès des fédérations sportives et ligues locales pour amener à une pratique sportive inclusive large et lutter contre les discriminations au plus près du terrain sportif. Il y a tout un travail à faire pour promouvoir la charte « Sport & trans » de la FSGL, en intégrant les personnes intersexes. Il reste également des frictions dans les espaces sportifs, notamment en marge des créneaux accordés aux associations : la formation/sensibilisation des personnels de la Ville est bien sûr à développer pour un meilleur accueil, même s'ils ont déjà été sensibilisés pour l'accueil du TIP et des Gay games.

D.S. : Les clubs sportifs doivent s'engager activement à la lutte contre les discriminations des chartes existant, comme la Charte contre l'homophobie dans le sport, la charte sport et trans'. Mais bien entendu signer une charte ne suffit pas et la mairie a sa part de responsabilité, notamment dans la formation des éducateur·ices sportif·ves. Il faut également valoriser l'engagement des clubs, en le prenant en compte lors de l'attribution de subventions et conditionner ces subventions aux actions engagées.

R.D. : Nous revenons à la question de l'éducation et de la formation des clubs comme de la Mairie qui aura un véritable pôle RSE en charge de former les agents municipaux sur ces questions. Au-delà, il y a la loi qui autorise et même incite à poursuivre les propos et actes homophobes au même titre que les propos et actes antisémites, racistes. Nous serons très fermes sur l'application de la loi dans ce domaine. A la suite d'un premier avertissement aux clubs sportifs ne réagissant pas face à des discriminations faisant l'objet de condamnations, nous n'hésiterons pas à leur supprimer l'agrément sportif. Nous souhaitons aussi proposer des TIG comme peine alternative dans une ambition pédagogique en recourant aux associations qui travaillent dans ce sens. Nous souhaitons accroître l'offre d'espaces sportifs soir et week-end, notamment en ouvrant les équipements sportifs des collèges et de partenaires privés éventuels. Nous pouvons imaginer des créneaux horaires réservés aux associations LGBT+, mais en gardant l'esprit d'ouverture qu'exige le sport. Les communautés ne doivent pas s'enfermer dans le communautarisme et se replier sur elles-mêmes. D'autant que des refus ont déjà été opposés à des communautés culturelles (pas toujours « LGBT+ friendly ») souhaitant aussi disposer des mêmes accès restreints. Paris a accueilli les

Gay Games en 2018, la ville ne s'interdit pas de soutenir des équipes qui participeront à ceux de Hong Kong en 2022. Nous poursuivrons le partenariat avec les associations sportives pour la réussite d'événements sportifs majeurs par exemple le TIP.

D.B. : Les discriminations dans le sport doivent être sanctionnées et nous rappellerons aux clubs et établissements sportifs que la Ville de Paris subventionne, leur devoir de vigilance et d'intransigeance en la matière, par exemple contre le déploiement de banderoles aux messages haineux. Nous soutiendrons les associations et les événements sportifs qui sensibilisent le public contre toutes les discriminations. Les agent·e·s de la Ville doivent bien sûr être formé·e·s autour de ces enjeux. Nous ferons appel à des personnalités du sport populaires auprès des jeunes et qui jouent un rôle modèle pour participer à des campagnes de sensibilisation contre les discriminations.

9. Dans un contexte de très forte demande, comment faciliter aux associations sportives LGBT l'accès aux équipements sportifs municipaux ?

A.H. : Les créneaux sportifs sont très demandés à Paris, il faut donc pouvoir développer les horaires des équipements sportifs et renforcer leur offre. C'est ce que nous avons fait de 2014 à 2020 avec 3 000 heures de sport supplémentaires par semaine qui ont été instaurées. À titre d'exemple, les horaires nocturnes des piscines municipales ont été doublés, de même que les créneaux horaires dédiés aux clubs et aux associations, y compris en soirée, parfois jusqu'à minuit. Les associations LGBT+, comme les autres associations, bénéficient de ces créneaux supplémentaires. Nous avons également travaillé avec la FSGL – qui a servi de lien – sur des demandes de ses associations pour trouver des créneaux, pour de nouvelles associations par exemple (gymnastique, handball...) Nous souhaitons encore favoriser la pratique sportive et continuer l'effort global sur le sport, en particulier sur les arrondissements qui n'ont pas encore de créneaux d'associations LGBT+ sur leurs secteurs.

C.V. : Je veillerai à ce que les clubs et associations qui agissent en faveur des personnes LGBTQI+ puissent se développer, afin de faciliter l'intégration de toutes et tous. J'encouragerai les clubs sportifs à mettre en place une politique de lutte contre les discriminations et à diffuser la Charte contre l'homophobie dans le sport et la Charte sport et trans'. L'engagement des clubs sportifs dans la lutte contre les discriminations, et notamment les discriminations LGBTQI+, sera pris en compte pour l'attribution des subventions et des créneaux disponibles. Les éducateurs sportifs et entraîneurs devront être tous formés à la lutte contre les discriminations, notamment les discriminations LGBTQI+. Dans le droit fil du succès des Gay Games, organisés en 2018, il me semble important d'organiser à Paris un événement sportif annuel majeur réunissant des personnes de tous horizons, sans discrimination, autour des valeurs de respect, égalité, diversité, partage et solidarité. Le Tournoi international de Paris (TIP) sera davantage mis en valeur et je ferai de l'inclusion une priorité pour Paris 2024.

D.S. : Une plus grande transparence est nécessaire sur l'attribution et l'utilisation réelle des équipements sportifs (avec le nombre de participants par créneaux), afin de permettre aux associations sportives LGBT d'y avoir accès. Aussi, l'exigence que chaque association mène auprès de ses adhérents des actions de lutte contre les discriminations doit être prise en compte dans l'octroi de créneaux. Face à la demande, il est aussi indispensable de travailler sur cette question avec la proche banlieue pour répartir et partager l'utilisation des équipements. Cela s'inscrit également dans une dynamique de visibilité accrue et décentralisée par rapport à Paris.

R.D. : voir question 8

D.B. : Des partenariats existent déjà entre certaines associations et des équipements sportifs afin de faciliter l'inclusion de groupes discriminés. Nous soutenons les possibilités d'aménagements d'horaires réalisés avec des associations LGBT ou qui luttent contre les discriminations et pour l'accès de tous les publics à la pratique du sport. Nous veillerons à ce que les équipements sportifs municipaux s'adressent aussi bien aux hommes qu'aux femmes et personnes non binaires, ainsi qu'aux minorités sexuelles et de genre.

A.B. : Pour tous les parisiens, et notamment les associations sportives, nous voulons améliorer l'accès à l'ensemble des équipements sportifs de la Ville, pour s'adapter davantage au rythme de vie des Parisiens et à leurs besoins. Par ailleurs, nous encouragerons l'accès aux associations en leur réservant des créneaux horaires. La garantie de l'équité sera assurée par le réseau parisien de lutte contre les discriminations, basé dans les mairies d'arrondissement.

Nous augmenterons les ouvertures de créneaux tôt le matin et tard le soir dans les équipements sportifs de la Ville de Paris, afin de permettre à davantage de Parisiens de pratiquer une activité sportive quelle que soit l'heure de la journée.

Nous ouvrirons les équipements sportifs des établissements scolaires le week-end, sous la supervision des associations sportives et des associations de parents d'élèves, pour désengorger les équipements sportifs de la Ville de Paris et offrir plus de créneaux. En plus d'un grand espace de baignade dans la Seine sur les côtés de l'île aux Cygnes, nous investirons 80 millions d'euros durant la mandature dans la rénovation et l'entretien du parc des piscines parisiennes.

Nous créerons une section «Sport» dans l'application smartphone de services «Paris» qui recensera l'ensemble des équipements, leurs horaires d'ouverture et permettra de réserver des créneaux. Les infrastructures privées pourront également être recensées pour offrir une vision complète de l'offre de sport à Paris. Nous ferons un audit des équipements sportifs, et associerons leurs utilisateurs à la définition d'un plan de rénovation des équipements.

Nous mettrons à disposition des lieux dans les maisons des associations, dans les mairies d'arrondissement et dans les espaces publics de la Ville de Paris, en horaires creux, pour que des cours de sport (ex. yoga) puissent y être organisés.

La Ville de Paris, comme la plupart des grandes métropoles, souffre du manque de lien social entre ses habitants. Nous ferons du sport un formidable outil de cohésion. Nous organiserons des Olympiades annuelles entre les habitants des 240 quartiers, pour créer du lien inter-quartier et intergénérationnel à Paris.

Nous encouragerons l'occupation et l'animation des équipements sportifs de la Ville de Paris par des associations et clubs résidents, afin de pouvoir en faire des lieux de vie clairement identifiés par les habitants des quartiers. Nous organiserons des programmes de parrainage entre les clubs professionnels et les associations sportives des quartiers, afin que les sportifs professionnels puissent donner de leur temps à la collectivité qui les soutient. Nous demanderons aux associations sportives de s'engager sur une charte de bonnes pratiques et de respect des valeurs républicaines, notamment en matière d'égalité femmes/hommes et de lutte contre les discriminations.

10. Quelles mesures proposez-vous pour améliorer l'inclusion dans le sport : renforcer la pratique des seniors, des femmes, des personnes avec différentes identités de genre, des personnes malades et/ou en situation de handicap ?

D.S. : La mairie peut s'adresser à la direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) afin d'obtenir davantage de financements pour les actions en faveur de l'inclusion des personnes LGBTI+ et/ou en situation de handicap, mais aussi issues de quartiers défavorisés. L'octroi des subventions municipales doit par ailleurs être conditionnée à l'engagement des associations et des clubs à mener des actions contre toutes les discriminations.

R.D. : Le sport doit être ouvert à tous, il crée du lien social par sa nature même. Certaines personnes sont trop fragiles, par leur âge, une fragilité personnelle ou un handicap, pour le pratiquer au milieu d'autres sportifs. Nous envisagerons des créneaux horaires spécifiques en fonction des demandes.

D.B. : Nous défendons un sport moins genré, pratiqué en équipes mixtes, incluant tous les sexes, tous les corps, tous les âges, et toutes les identités et expressions de genre. Le culte de la performance et de la compétition ne doit pas se transformer en une exclusion et/ou une discrimination de celles et ceux perçus et représentés (à tort) comme « plus faibles ». Les écologistes ont toujours eu des réserves quant au sport-spectacle et aux logiques commerciales et capitalistes entourant le sport de haut niveau. Nous préférons soutenir les événements sportifs qui valorisent les groupes exclus des grandes compétitions comme celui des Gay Games.

Le machisme ne devrait pas avoir sa place dans le sport. C'est pourquoi nous luttons pour que les femmes sportives bénéficient des mêmes récompenses et revenus que les hommes, et que le sport dit féminin soit retransmis et valorisé à égalité à celui des hommes.

C.V. : Je tiendrai l'engagement de la Ville de Paris de doubler des créneaux réservés aux handisports et sports adaptés d'ici 2024. Le sport doit être un moment de partage et de fraternité : nos journées sportives seront accessibles aux personnes en situation de handicap et j'encouragerai particulièrement la pratique mixte. J'accorderai des financements prioritaires pour les actions en faveur des personnes en situation de handicap, des femmes et des jeunes des quartiers populaires.

Je souhaite encourager et faciliter la pratique du sport par les femmes. En lien avec le plan « sport oxygène » de la Région Île-de-France, nous adapterons nos équipements aux femmes (douche et sanitaire séparés).

Je proposerai, pour les familles, la mise en place d'un système de garde d'enfants dans certaines installations sportives pour permettre aux parents de faire du sport plus facilement.

A.B. : Nous rendrons plus accessibles les équipements sportifs offrant une pratique sportive adaptée à chacun, en lien notamment avec les associations sportives. Pour les personnes en situation de handicap en particulier, nous prévoyons aussi un programme de mise en accessibilité.

A.H. : Ouvrir la pratique sportive à tous et toutes, cela correspond déjà à un bilan concret, notamment par les dispositifs « Femmes en sport », « Paris Sport senior », ainsi que « Paris sport famille » pour favoriser la pratique familiale, « Paris sport dimanche » et « Paris sport vacances » en direction notamment des jeunes et des personnes pour lesquelles les coûts associés à la pratique sportive sont un obstacle. Dans l'optique des jeux paralympiques de 2024, Anne Hidalgo s'est engagée à réaliser un point d'étape de la mise en accessibilité des équipements et à accélérer par tous les moyens à la disposition de la ville l'accessibilité pour toutes les personnes porteuses de handicap des équipements et des transports, l'accès à la pratique sportive étant un axe majeur et prioritaire de ce travail. Dans la lignée du travail entrepris avec Paris 2018, et en lien avec la FSGL et les associations sportives LGBT+, nous souhaitons continuer de soutenir les actions pertinentes des associations de terrain, notamment le Tournoi International de Paris ouvert à tou-te-s qui perdure après Paris 2018 au-delà de la seule question LGBT+, et favoriser la multiplication d'événements sportifs, notamment en marge des jeux de 2024, qui soient inclusifs de toutes les identités de genre.

De manière générale, ces axes pourront être pris en compte dans le travail avec les associations sportives généralistes, notamment par rapport aux attributions de créneaux.

11. Envisagez-vous de conditionner le soutien financier, voire l'accès aux équipements, à un engagement des clubs sportifs en faveur de la lutte contre les discriminations dans le sport ?

D.B. : Conditionner le soutien financier et matériel à la lutte contre les discriminations est plus qu'envisageable. Nous nous engageons à le faire.

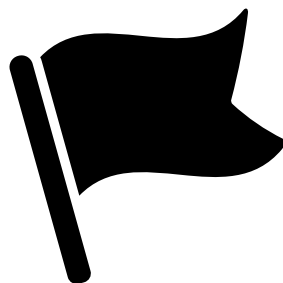
A.B. : Je souhaite mettre en place une charte de bonnes pratiques et de respect des valeurs républicaines, incluant la non-discrimination. Ce label conditionnera l'accès aux équipements, mais aussi aux soutiens financiers.

A.H. : L'engagement de la Ville de Paris est sans faille depuis de nombreuses années pour lutter contre les discriminations dans l'univers sportif, racisme, sexisme, LGBTphobies... Il ne faut d'ailleurs pas oublier la question du comportement des supporters qui font partie intégrante du sujet. La charte parisienne des engagements réciproques, signée en juillet 2019, dresse déjà des principes fondamentaux que les associations doivent respecter ; parmi ceux-ci figure la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes-hommes. Dans la pratique, nous favorisons déjà dans les limites fixées par la loi le développement du sport féminin et d'actions de lutte contre les discriminations de la part d'associations sportives et nous comptons bien amplifier ses efforts à l'aulne de Paris 2024.

C.V. : L'engagement des clubs sportifs dans la lutte contre les discriminations, et notamment les discriminations LGBTQI+, sera pris en compte pour l'attribution des subventions et des créneaux disponibles pour accéder aux équipements.

R.D. : Nous encouragerons les clubs sportifs importants à s'engager dans la lutte contre les discriminations dans le sport par des actions de communication interne. Les dérapages homophobes tolérés par les clubs seront traités avec toute la sévérité nécessaire. Nous attendons avant tout de leur part un engagement à l'éducation de leurs membres.

D.S. : Comme expliqué plus haut, oui, c'est une mesure que nous comptons prendre.



ENCOURAGER LA VIE ASSOCIATIVE & LA VISIBILITE LGBTI

12. Le Centre LGBTQI de Paris Île de France est totalement sous dimensionné en termes de locaux et sous-financé pour notre agglomération. Que mettez-vous en œuvre pour l'accompagner ?

A.B. : La ville de Paris dispose d'un foncier très important. Une évaluation précise du besoin doit être faite en concertation avec le Centre LGBTQI que j'ai rencontré récemment, et les associations demandeuses qui ont déjà toutes travaillées dessus. Un tel projet pourrait éventuellement inclure l'ouverture du centre d'archives LGBTQI en son sein.

Cette réponse ne peut venir que du dialogue nourri avec toutes les parties prenantes et pas de réponse descendante. L'objectif serait de créer, un Centre International LGBTQI+ digne d'une capitale internationale comme Paris assurant les missions d'information, de prévention des discriminations, de mémoire, de formation des agents et des salariés. Un lieu disposant aussi de salles de conférence, d'exposition ect...

Depuis Bertrand Delanoë, on parle d'un projet pour les archives LGBTQI. La mandature qui s'achève, et Anne Hidalgo, malgré les promesses, n'a pas mené à bien le sujet. Je m'engage à le faire. Je ne crois pas que la réponse soit uniquement dans l'affectation d'un lieu d'exposition. Il s'agit je crois de créer un vrai centre de ressources documentaires, tête de pont d'un réseau.

A. H. : La ville de Paris a signé une convention pluriannuelle d'objectifs avec le Centre LGBTQI de Paris Île de France, et lui accorde un de ses plus gros financements de lutte contre les discriminations. Ce soutien régulier accordé depuis 2002 contribue à permettre au Centre de mener ses activités de soutien aux personnes, d'accès aux droits et de promotion de la santé des personnes LGBT+ ; c'est grâce à l'accompagnement de la Ville que le Centre a pu emménager en 2008 dans ses locaux de la rue Beaubourg, déjà considérablement plus adaptés que ceux de la rue Keller.

L'espace est un enjeu permanent à Paris et nous souhaitons travailler avec le Centre, comme cela a pu être fait lors du premier déménagement, sur l'identification de ses besoins afin de pouvoir repérer dans le parc disponible ce qui peut correspondre au mieux. Le Centre ayant fait part de ses besoins fin 2019, les services sont à pied d'œuvre pour proposer des solutions, mais trouver 500 m² à Paris ne se fait pas en un jour.

Parmi nos engagements dans le cadre de l'accord avec le PCF figure le doublement des moyens accordés à la lutte contre les discriminations ceci devrait donner des marges de manœuvres plus grandes pour accompagner les projets du Centre LGBTQI. Dans le respect de l'indépendance et de la liberté associative du Centre, la ville de Paris souhaite favoriser le développement du Centre au service des personnes LGBT+, en son sein et plus largement dans tout Paris car nous estimons que c'est un acteur associatif particulièrement bien placé pour accompagner les formations et sensibilisations nécessaires dans l'intérêt des personnes LGBT+ et de leurs droits. Si les besoins du Centre nécessitent qu'il augmente la subvention demandée, la ville ayant toujours accordé des montants sensiblement égaux (→90%) à la demande qui lui avait été faite par cet acteur, nous sommes partants pour étudier et accompagner cette demande.

R.D. : Nous réfléchissons à proposer un local bien plus grand, adapté pour intégrer conjointement le centre d'archives LGBT+ construit depuis presque 20 ans et différentes associations dont la mission répond à des enjeux fondamentaux : accueil social, prévention santé...

D.S. : Nous comptons explorer les options qui s'offrent pour reloger le Centre LGBTQI+ dans des locaux qui correspondent davantage à son action et ses besoins. Par ailleurs nous comptons sanctuariser les financements apportés aux associations et mettre fin à la logique de financement par projets, qui ne correspond simplement pas aux réalités d'associations comme le Centre ou le Mag jeunes LGBT+

C.V. : Paris manque terriblement de locaux associatifs. Le centre LGBTQI de Paris Île de France est certainement sous-dimensionné mais il est un des plus grands bâtiments attribués à une association. Nous développerons en priorité des structures d'hébergement comme le Refuge ou spécifiques pour demandeurs d'asile LGBTQI+, avec possibilité d'avoir accès à de grandes salles, comme c'est déjà le cas, à la mairie pour pouvoir faire de grandes réunions.

D.B. : Si l'on compare le budget du Centre LGBTQI de Paris Ile de France (autour de 250 000 € par an dont 118 000€ de subvention ville de Paris en 2019) avec d'autres centres LGBTQI de grandes villes du monde occidental, le décalage est choquant, puisque les centres des autres capitales gèrent plusieurs millions d'euros de budget. Nous pensons que la Ville de Paris devrait fournir au minimum 1 million d'euros par an au centre LGBTQI en mettant à disposition un local adapté à ses activités.

Il n'est pas normal que tout le travail social et en faveur de la santé, ou de l'accompagnement des publics les plus précaires et fragiles repose essentiellement sur des bénévoles. Les financements de la Ville ne doivent pas se concentrer uniquement sur les activités culturelles qui lui permettent ensuite de communiquer en adoptant une posture gay friendly finalement à peu de frais. Le soutien aux luttes LGBTQI ne peut pas relever que de la posture symbolique.

13. Les associations domiciliées à Paris font face à des frais de fonctionnement importants (notamment pour obtenir des locaux et avoir des salarié-e-s). Quelle politique et aides comptez-vous mettre en place pour aider à pérenniser et développer le travail des associations LGBTQI+ à Paris ?

A. H. : Paris est très conscient des difficultés spécifiques au contexte parisien pour les associations, et aide déjà les associations LGBT+ dans la mesure de ses capacités, aussi bien sous la forme d'aides directes que par le biais des services d'accompagnement aux associations (notamment dans les maisons des associations). C'est d'autant plus crucial que les associations LGBT+ mènent bien souvent des actions qui relèvent de la solidarité la plus élémentaire. Nous travaillons déjà avec de nombreuses associations autour de

projets innovants pour trouver des lieux et financements adaptés pour permettre un accueil et un accompagnement professionnel lorsque cela est nécessaire, comme pour le projet de centre d'accueil de migrants LGBT+ travaillé avec l'ARDHIS et l'association Aurore. Lorsque c'est pertinent, nous nous engageons à travailler de la même manière, par la mise en réseau de partenaires possibles et le soutien opérationnel et financier, comme nous avons déjà pu le faire, par exemple, lorsqu'il s'est agi de reloger le Centre ou de trouver un local pour SOS homophobie.

R.D. : Nous soutiendrons les associations dont les missions couvrent l'accompagnement social d'urgence, la prévention santé et des domaines aussi essentiels. Le critère d'attribution d'aide repose bien entendu sur le projet ou la mission, également sur le nombre de bénévoles et le financement issu des membres et soutiens privés. Des bilans d'activité seront discutés chaque année.

D.S. : Comme développé plus haut : mise en place de financements correspondant réellement aux frais de fonctionnement et fin de la logique de financements par projets. Il est grand temps de respecter les libertés associatives et leurs propres projets.

D.B. : Sans pouvoir rentrer dans le détail du budget de chaque association, il est évident qu'elles doivent recevoir les aides suffisantes pour fonctionner normalement. Le dialogue entre la Ville et les associations doit être plus horizontal. Il faut arrêter avec cette peur d'être taxé-e-s de communautarisme ou de clientélisme et assumer un soutien aux associations qui font un travail essentiel. Nous ferons avec les mouvements LGBTQI parce que c'est en faisant avec les personnes concernées qu'on rencontre le plus d'expertise et de compétences. Nous ne voulons pas de la mise en concurrence entre les associations donc nous organiserons une consultation collective afin de mettre à jour l'ensemble des besoins des communautés LGBTQI à Paris en prenant en compte tous les publics LGBTQI.

A.B. : Je souhaite mettre en place une politique de financement des associations simple, prévisible et transparente. La question du financement associatif est un sujet de démocratie locale essentiel. Les associations et les Parisiens regrettent la trop grande complexité pour obtenir une subvention et le manque de transparence dans l'attribution. Nous serons extrêmement attentifs à la transparence des attributions et cesserons de financer les associations éloignées des valeurs républicaines, notamment de la laïcité. Je souhaite diviser les délais d'instruction des subventions par deux et développerons les conventions pluri-annuelles. Nous monterons un partenariat avec un établissement bancaire afin de faciliter les ouvertures de compte pour les associations.

Je souhaite aussi que toutes les associations qui sollicitent un financement de la Ville de Paris se conforment à des règles strictes respectueuses des valeurs républicaines et, notamment, s'engagent à défendre les lois en vigueur sur la laïcité, à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, à refuser toute forme de prosélytisme et à lutter contre toutes les discriminations, incluant celles faites aux LGBTQI+. Cela sera matérialisé

par une charte d'engagement, charte de bonnes pratiques et de respect des valeurs républicaines.

C.V. : Nous renforcerons les moyens logistiques et augmenterons les budgets accordés aux associations engagées pour les personnes LGBTQI+ afin de les aider à pérenniser et développer leur travail. Nos accompagnerons les associations pour faire des levées de fonds. La Ville de Paris ne devra plus pratiquer une coordination de façade mais faire davantage confiance aux associations qui agissent sur le terrain. Le budget accordé par la Ville pour les questions LGBTQI+ n'est pas à la hauteur des ambitions que devraient avoir Paris et sa métropole.

Dans un esprit de dialogue constant, nous mettrons en place un plan d'action coordonné avec les associations, les citoyens et les corps intermédiaires pour que Paris redevienne la métropole où chacune et chacun se sent libre d'être soi-même.

Paris réputée la ville de la romance et de l'amour dans le monde entier, doit devenir LA capitale des fiertés, à l'image de grandes villes internationales comme Reykjavik, Montréal ou San Francisco. Ensemble, nous pouvons faire de Paris une ville fière de ses différences, une ville où aucun couple ne doit avoir peur de se tenir la main dans la rue, un ville refuge où chacune et chacun doit pouvoir être respecté et doit pouvoir vivre librement quelle que soit son orientation sexuelle ou son identité de genre, réelle ou supposée. Les droits humains ne se divisent pas, ils ne se hiérarchisent pas et en tant que Maire de Paris je veillerai à ce qu'ils soient tous réellement appliqués.

14. La mairie de Paris a soutenu l'organisation du Printemps des Associations, la Quinzaine des Fiertés et surtout de la Marche des Fiertés LGBTQI+, l'un des événements parisiens les plus importants sur la voie publique, d'envergure internationale. Comment ce partenariat pourrait-il être renforcé ? Un local sera t'il enfin mis à disposition de l'Inter-LGBT ?

C.V. : Non seulement je pérenniserai ces événements d'envergure internationale mais je renforcerai aussi le partenariat avec Inter-LGBT et les associations impliquées dans ces événements. Je dialoguerai avec les associations, et notamment Inter-LGBT, pour leur apporter les locaux et moyens matériels et financiers adaptés aux besoins.

Nous pourrions étendre la Marche des Fiertés dans tout Paris voire le Grand Paris afin d'inclure les quartiers périphériques et populaires. Je souhaite aussi organiser avec les associations un colloque sur les queer studies dans les salons de l'Hôtel de Ville avec une grande école parisienne et une école internationale. Je veux par ailleurs préserver et valoriser le patrimoine culturel historique du Marais et développer une politique d'œuvres d'art urbain autour des personnalités LGBTQI+ parisiennes. Je voudrais enfin que des événements culturels qui permettent une meilleure visibilité et reconnaissance des personnes LGBTQI+ puissent être organisés sur une longue durée (un ou plusieurs mois) dans un quartier précis (qui pourrait changer chaque année) afin de toucher encore plus largement les Parisiens, les Franciliens et les touristes qui viennent à Paris.

R.D. : Nous vous renvoyons à la question d'un centre LGBTQI+ bien plus grand, capable d'accueillir les organisateurs, notamment l'inter-LGBT. Nous continuerons par ailleurs à soutenir cette marche des fiertés qui participe à l'identité de Paris comme ville de liberté.

D.S. : Ce partenariat est précieux et important. Il peut être renforcé par la mise à disposition d'un espace plus vaste pour le Printemps des Associations qui accueille chaque année davantage de public. Lors de la quinzaine, la Mairie aussi se doit de participer, notamment par une campagne de communication contre les LGBTI-phobies à l'échelle de la ville. Nous comptons également travailler avec l'Inter-LGBT afin qu'elle dispose d'un local à la hauteur du travail intense et précieux qu'elle fournit tout au long de l'année !

D.B. : Beaucoup d'associations sont amenées à recevoir du public et doivent avoir des locaux adaptés ne serait-ce que via le Centre LGBTQI qui en fédère des dizaines. Nous veillerons à ce que l'Inter-LGBT puisse elle-aussi avoir un local avec un bureau pour accueillir ses réunions et qu'un personnel salarié et des stagiaires puissent y travailler dans de bonnes conditions. Nous continuerons à soutenir l'ensemble des événements organisés.

A.B. : Des espaces appartenant aux mairies d'arrondissement (par exemple les espaces délaissés dans les mairies du secteur Centre) ou de l'Hôtel de Ville pourraient être mis à disposition de l'inter-lgbt pour l'organisation de cet évènement majeur.

A.H. : La visibilité des personnes et associations LGBTQI+ et le soutien aux revendications d'égalité des droits sont deux aspects centraux pour lesquels l'action de l'Inter-LGBT est essentielle à Paris, et Paris a contribué dans la mesure de ses capacités à ses actions : non seulement par ses financements, mais aussi par la mise à disposition de lieux, par la facilitation des relations partenariales et par la participation comme acteur à part entière, doté d'un char, à la Marche des fiertés elle-même. L'augmentation des moyens accordés à la lutte contre les discriminations permettra de trouver des marges de manœuvres budgétaires supplémentaires, notamment pour les activités développées par l'Inter-LGBT ; nous nous engageons également à accompagner la recherche d'un local, le premier local loué un temps dans le 20^e ne correspondant plus à ses besoins.

15. Paris est l'une des dernières métropoles internationales qui ne dispose pas d'un Centre d'Archives LGBTQI. Depuis septembre 2017, le Collectif Archives LGBTQI et les associations ont conçu un projet respectueux des besoins de la communauté, fidèle aux missions qui sont celles de tous les autres Centres d'archives à l'étranger.

Pour que la création de ce centre devienne une priorité de la mairie, vous engagez-vous :
- À inscrire ce projet dans le PIM (Plan d'Investissement de la Mandature) avec un soutien pluriannuel au fonctionnement?

- À établir une convention de partenariat équilibré, bilatérale et multilatérale avec le Collectif Archives LGBTQI et les autres partenaires (institutionnels, universitaires) ?
- À travailler avec le Collectif Archives LGBTQI pour identifier des partenaires financiers privés, nationaux et internationaux ?
- Le dossier de création d'un monument LGBTI, lieu de mémoire pour toute la communauté LGBTI, a avancé et un lieu a été décidé. ? Quelles sont les prochaines étapes et quel calendrier envisagez-vous pour faire aboutir ce projet ?

D. S. : Nous nous y engageons; c'est un projet auprès duquel Danielle Simonnet est engagée depuis longtemps, en témoignent ses nombreux vœux au conseil de Paris en sa faveur. Cet engagement ne faiblira pas, des solutions existent, comme par exemple celle de consacrer une des mairies d'arrondissement au projet. La ville doit par ailleurs respecter ce projet et ne pas en déposséder les associations : c'est aux associations communautaires LGBTQI de maîtriser leurs propres archives, le travail de mémoire et de transmission.

Nous sommes favorables à ce que le calendrier du dossier monument LGBTI soit le plus rapide possible. Toutefois, sur ce sujet l'Etat doit prendre également ses responsabilités; la Mairie fera en sorte de l'interpeller dans ce sens.

C.V. : Oui, je souhaite enfin permettre la création du centre d'archives LGBTQI+ dans un lieu suffisamment vaste pour que le traitement de ces archives ne soit pas exposé à la dispersion, l'invisibilisation et la dépossession. C'est notamment d'ailleurs pour cela que la plupart des grandes métropoles internationales ont un centre d'archive LGBTQI+. Ce centre LGBTQI+ devra être géré par les associations. Nous souhaitons y adosser, dans le Marais, une petite structure muséale, sur le modèle du Tenement Museum de New York, qui permette de retracer la révolution Gay depuis les années 70.

Oui, j'établirai un partenariat équilibré, bilatéral et multilatéral pour que le centre d'archives LGBTQI+ soit co-géré par les associations initiatrices de ce beau projet et les autres partenaires institutionnels et universitaires. Oui je travaillerai avec le Collectif Archives.

Je suis favorable à ce projet et je serai heureux de le faire aboutir si je suis maire de Paris. Amsterdam, Berlin, San Francisco ou encore Tel-Aviv ont un monument LGBTQI+. Pourquoi n'est-ce pas encore le cas à Paris ?

La première étape sera d'arrêter définitivement le lieu de son installation. L'allée Marcel Proust dans le 8e arrondissement me semble un bon choix. Je solliciterai dès les premiers jours de mon mandat la commission départementale de la nature des sites et des paysages pour qu'une inauguration puisse avoir lieu dans les prochains mois, au plus tard début 2021.

Je souhaite, par ailleurs, nommer davantage de lieux (rues, installations sportives...) d'après des personnalités LGBTQI+, dans la logique de ce qui est fait pour les femmes qui ont marqué l'histoire.

D.B. : Cela fait environ 20 ans que les communautés LGBTQI revendiquent l'ouverture

d'un centre d'archives. Il est malheureux que ce projet n'ait toujours pas pu aboutir et la Ville de Paris tient une lourde responsabilité dans cet échec. Lorsqu'à la fin de l'année 2017 un collectif d'associations et d'activistes a relancé ce projet, le groupe écologiste au Conseil de Paris a décidé de les soutenir. En juin 2018, un vœu présenté par David Belliard et Jérôme Gleizes a été adopté ce qui a permis une première subvention de 10 000 euros au Collectif Archives LGBTQI avec la promesse de mettre à disposition un lieu temporaire. Depuis cette date, la mauvaise volonté de la Ville a fait patiner le projet à cause de peurs infondées sur les compétences des activistes et de visions politiques différentes.

L'approche institutionnelle et patrimoniale de la Ville réduirait en effet les activistes à un simple rôle de collecte et les déposséderait de leurs propres archives avec pour résultat leur dispersion selon les intérêts d'une bibliothèque, d'un musée, de l'INA ou pour finir carrément à la poubelle faute de preneur. Nous faisons au contraire confiance dans les savoirs des mouvements LGBTQI en faveur d'un modèle communautaire avec unité de lieu qui permette la collecte, la conservation, la consultation et la communication (règle des 4C). Ce modèle est celui qui prévaut à l'international et a clairement démontré son succès.

Nous déplorons que la Ville ait insisté si longtemps avec la proposition du local de la rue Malher, pas adapté pour servir de centre communautaire, trop petit, avec un espace principalement en sous-sol, en zone inondable, une seule entrée, avec un monte-charge, un escalier et un coin poubelle pour les habitations du dessus, situés en plein milieu du local coupant ainsi tout l'espace central. Il avait déjà été refusé par la bibliothèque Marguerite Durand qui conserve des archives féministes pour les mêmes raisons. La Ville a ensuite communiqué sur l'ouverture d'une « maison des cultures LGBT » au même endroit, qui ouvrirait en janvier 2020, sans que cela semble provenir d'une demande des mouvements LGBTQI parisiens.

Le Collectif Archives LGBTQI est très actif, produisant des rencontres régulières de personnalités LGBTQI afin d'enregistrer des archives orales, qui sont disponibles par podcast sur leur site et via des fanzines diffusés dans les lieux de sociabilité LGBTQI. Ce collectif est actuellement en attente d'une nouvelle subvention de 30 000 euros et nous nous engageons à la voter.

Cependant, pour un fonctionnement correct, il faudrait une subvention annuelle d'environ 100 000 euros, ce pour quoi nous nous engageons également. Nous répondons donc favorablement à l'ensemble des questions posées et travaillerons avec les associations sur un calendrier réaliste pour rattraper le temps perdu.

A.B. : L'existence d'un lieu de mémoire, de recherche est en effet indispensable. Ce projet doit être piloté c'est-à-dire être inscrit à l'agenda politique, financé, disposant de partenaires associatifs, publics et privés pour le voir enfin aboutir.

La première étape consistera donc à mettre tous les acteurs autour de la table afin de définir ce plan d'action précis et les prochaines étapes. Les choses doivent se faire ensemble et en particulier en prenant en compte toutes les compétences, les expériences et expertises des parties prenantes associatives.

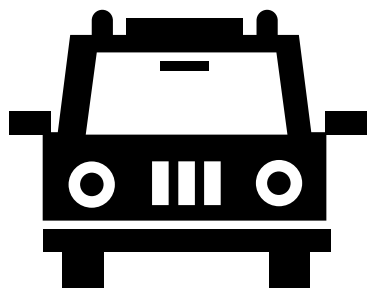
A. H. : Le manque d'un centre d'archives pour le mouvement LGBT+ est un besoin identifié depuis longtemps par la majorité parisienne.

Il y a cependant bien des initiatives qui, déjà, de fait, constituent des fonds importants à Paris : le fonds du Centre LGBTQI+, qui revendique plus de 10 000 documents (principalement des livres et périodiques) consultables par tous et toutes, mais aussi le fonds des ARCL Archives, recherche, culture lesbiennes, trop à l'étroit aujourd'hui ; en tant que Mairie, nous avons-nous-mêmes recueilli officiellement et sauvé les archives du pionnier Jean Le Bitoux, fondateur de « Gai Pied », ainsi que la bibliothèque personnelle d'André Baudry, fondateur d'« ARCADIE », 1er mouvement et revue pro-LGBT ayant duré en France (1954-1982) déjà accessible à la Bibliothèque historique de la Ville de Paris (BHVP), qui représentent des fonds uniques en France dont nous nous enorgueillons. Il y a eu plusieurs concertations sur ce lieu : nous nous félicitons qu'un projet consensuel ait pu voir le jour au sein des associations. Axé sur un portage associatif, condition pour permettre son caractère indépendant, ce projet sera soutenu par notre équipe, notamment en aidant le Collectif Archives LGBTQI à identifier des partenaires financiers privés, nationaux et internationaux et en facilitant l'établissement d'une convention de partenariat équilibré avec les institutions partenaires ; selon les besoins identifiés par le projet d'activité du centre d'archives ainsi créé par le collectif, Paris peut contribuer à son fonctionnement, y compris en inscrivant ce soutien dans le PIM. Ce projet étant complexe et porté par une association, ce n'est pas à la ville de décider de son calendrier. Paris souhaite par ailleurs, en lien avec les recommandations du rapport Romero, favoriser la création d'un espace des cultures LGBT+ qui soit public, et permette donc de reconnaître ces cultures comme composantes à part entière des cultures parisiennes et de l'action culturelle de la ville. Cet espace de culture serait un lieu de cultures, de visibilité et de solidarité. Il s'agit d'un projet distinct de ceux portés par les associations qui ne relève pas des mêmes budgets ni de la même philosophie d'ensemble. Ce projet devrait ouvrir ses portes en 2020 rue Malher, au cœur du Marais.

S'agissant de la création d'un monument LGBTI, il faut noter que Paris s'est fortement inscrite dans la dimension mémorielle envers les personnes LGBTQI+, notamment en lien avec l'association Les Oublié-e-s de la Mémoire, avec la plaque à Jean Diot et Bruno Lenoir du 67 rue Montorgueil (2^e) inaugurée dès octobre 2014. Paris est également la première capitale nationale à avoir nommé, au printemps 2017, une voie à la mémoire d'une personne trans, avec la promenade Coccinelle.

Le projet de monument a souffert des retards en lien avec les différents acteurs et notamment l'Etat, mais nous sommes toujours convaincus de son bien-fondé et sommes déterminé-e-s à le réaliser. Il doit être possible d'aboutir dans les 2 ans au maximum, avec toutes les validations légales et les délais de création et d'installation in situ.

R.D. : Idem, nous avons en tête un bâtiment appartenant à la mairie de Paris proche de République capable d'accueillir, entre autres, le fruit de ce travail très conséquent durant 19 années. Nous étudierons le soutien aux frais de fonctionnements et accompagnerons le centre dans la recherche de financements privés afin de maintenir autant que possible son indépendance.



VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

16. Envisagez-vous de continuer l'observatoire parisien pour les violences LGBTI, rassemblant les acteurs associatifs, la préfecture et les élu-e-s de la Ville sous l'égide de la mairie ?

A.B. : Oui, et aller plus loin en mettant en place le réseau parisien de lutte contre les discriminations comme détaillé précédemment.

A. H. : Oui, bien sûr. Nous l'avons lancé dès l'automne 2018, nous étions encore une ville pionnière pour cela, en associant pleinement les associations mais aussi l'Etat, via le parquet (la Justice) et la police notamment. Nous souhaitons également utiliser pleinement les ressources de proximité représentées par les arrondissements en y généralisant des lieux ressources de lutte contre les discriminations et en développant les réseaux d'aide aux victimes, créés en lien avec les acteurs institutionnels et associatifs dans plusieurs arrondissements parisiens (notamment les 10^e, 11^e et 19^e).

La hausse des insultes et des violences envers les personnes LGBTQI+ constatée partout en France depuis 2018 est inquiétante et inacceptable, même si ce n'est pas dans Paris qu'elle est la plus forte.

C.V. : Oui, nous continuerons cet observatoire et je veux aller plus loin. Nous créerons une application mobile qui permettra à toutes les Parisiennes et tous les Parisiens de signaler en temps réel les actes homophobes, transphobes et toute forme de discrimination. Cette application sera développée lors d'un hackathon dès 2020. Sur cette application, les victimes pourront signaler plus facilement ce dont elles ont été victimes. Elles pourront choisir de recevoir une assistance par téléphone ou de demander l'intervention de secours. Selon leur géolocalisation, l'application proposera la liste des centres d'accueil associatifs ainsi que les centres de soins de premier recours. Les données anonymes recueillies serviront à mieux coordonner et mobiliser la police municipale, les associations qui agissent sur le terrain pour lutter contre les discriminations et les violences sexistes ou LGBTQI+phobes, et à enrichir la base de données de l'observatoire parisien pour les violences LGBTQI+.

R.D. : Oui car cet observatoire permet d'avoir un panoramique des violences LGBT, des statistiques, d'avancer sur des préventions en amont et dégager des solutions dans la durée.

D.B. : Oui, nous pensons que cet observatoire doit continuer, mais nous pensons aussi que l'observatoire des violences ne peut pas se résumer aux données policières puisque beaucoup de victimes ne portent jamais plainte et n'ont pas confiance dans la police et la justice. La formation de la police et des administrations n'est pas suffisante. Nous devons travailler à partir d'indicateurs multiples dont ceux des associations.

D. S. : Oui. Il faut obtenir de la Préfecture de Police le détail par arrondissements des statistiques des violences LGBTphobes parisiennes recensées. Un voeu avait été adopté

en ce sens au Conseil de Paris à la demande de Danielle Simonnet mais n'a à ce jour pas été appliqué.

17. Souhaitez-vous la création d'une police municipale ? Si oui, quelle formation envisagez-vous et quel rôle sera t'elle éventuellement amenée à jouer dans la lutte contre les discriminations et violences, en particulier envers les personnes LGBTI ? Cette police sera-t-elle bien non-armée ?

A. H. : Oui. L'Etat, avec les attentats que Paris et sa région ont très durement subi, puis des manifestations chaque semaine (gilets jaunes...), s'est beaucoup désengagé du terrain, on ne voit presque plus de policiers dans les rues en dehors d'opérations de maintien de l'ordre.

Ce désengagement en personnel a des conséquences pour les incivilités du quotidien mais aussi pour l'accueil des victimes. Nous avons dû évoluer pour que Paris aille mieux, et à ce jour, nous avons 3400 agents municipaux de police, déployés sur le terrain. Demain, nous en aurons 5000.

En réclamant que la loi nous permette enfin de mettre en place une vraie police municipale, nous voulons aussi répondre aux besoins concrets des personnes LGBTIQ+, notamment en garantissant par la formation et un encadrement fortement engagé sur l'égalité et la lutte contre les discriminations. Cette police, qui n'aura aucune arme létale, sera paritaire entre femmes et hommes, et sera particulièrement formée pour répondre au harcèlement sexiste et LGBTphobe. Le fait que la police municipale ne dispose pas d'arme létale est pour nous essentiel : c'est ainsi que l'on construit un lien de confiance permettant d'obtenir la coopération volontaire des personnes en se montrant exemplaires et à l'écoute.

R.D. : Rachida Dati est la première à l'avoir mise au cœur de son projet. La menace terroriste et la montée des violences exigent que cette police soit armée. Nous désignerons un référent policier pour la communauté LGBT+ et formerons nos équipes afin d'offrir des interventions rapides et appropriées lors d'agressions de nature homophobe.

D.B. : Nous mettrons un terme à la surenchère sécuritaire inefficace, à la course à l'armement et à la rupture de confiance alimentées par les politiques de droite et de gauche. La création d'une police municipale, brandie en solution miracle aujourd'hui, ne répondra pas au besoin de tranquillité publique. Dans l'agglomération parisienne, c'est d'ailleurs plus d'un-e habitant-e sur deux qui n'a pas confiance dans la police et 6 personnes sur 10 estiment que la présence policière est suffisante. Une police municipale ouvrirait surtout la voie au désengagement de l'Etat à Paris.

Nous proposons à la place une brigade de tranquillité et de sécurité publique pour renforcer la prévention et recréer un lien de confiance avec la population. Cette brigade accueillera les actuel-le-s agent-e-s de sécurité de la Ville de Paris, renforcée par le

recrutement de 300 nouveaux personnel-le-s, dédié-e-s spécifiquement au Nord-Est parisien qui concentre bon nombre de difficultés ainsi qu'à assurer une présence plus importante la nuit. Ces agent-e-s ne seront évidemment pas armé-e-s d'armes létales mais auront un pouvoir de verbalisation. Leur rôle sera notamment de protéger les personnes discriminées et agressées dans l'espace public et seront donc formé-e-s à cet effet.

C.V. : Malgré des progrès dans la reconnaissance des droits, l'homophobie et la transphobie décomplexées demeurent : les actes et propos LGBTIQ+phobes ne font que croître. L'état des lieux 2019 de l'Observatoire des LGBTphobies montre l'ampleur de la dégradation de la qualité de vie et de la sécurité des personnes LGBTIQ+ en France. La lutte contre les LGBTIQ+phobies n'est pas seulement un impératif moral, mais aussi un enjeu de santé publique : les phénomènes d'exclusion, de mépris ou de stigmatisation nuisent au bien-être et à la santé physique et mentale des personnes LGBTIQ+. Près de 39% des personnes LGBTIQ+ ayant déjà fait l'objet d'une forme de discrimination ont déjà fait une tentative de suicide dans leur vie. La résignation semble être encore la réaction la plus répandue : seulement 27% des victimes d'agressions physiques ont signalé les faits aux forces de l'ordre et 20% ont déposé plainte officiellement. Le recours aux associations d'aide aux victimes n'est que trop rare. En 2018, les infractions homophobes signalées ont augmenté de 34% selon la DILCRAH et les agressions physiques rapportées à SOS homophobie ont augmenté de 66% par rapport à 2017. À Paris, 53 plaintes à caractère homophobe ont été déposées rien qu'au cours du premier semestre 2019, contre 60 plaintes pour ce motif sur l'ensemble de l'année 2018 et 47 en 2017. Je ne peux me résoudre à un tel constat.

La lutte contre la haine et les discriminations seront au cœur des actions de la Police municipale que je souhaite créer. La garantie d'une ville apaisée passera par une présence accrue sur le terrain de ses agents, qui seront spécialement formés à l'accompagnement des personnes confrontées à des discriminations ou des violences particulières (les femmes victimes de violences conjugales, les personnes LGBTIQ+ ou celles victimes de discrimination ethnique). Les agents en charge de la lutte contre les discriminations n'auront pas d'arme létale. Nous renforcerons la prévention des agressions dans l'espace public et la verbalisation du harcèlement de rue et des incivilités.

Nous mettrons aussi en place un numéro « Allô incivilités » disponible 24h/24 et 7j/7 où chacun pourra signaler ce dont il a été victime, être écouté et accompagné. En cas de violence, un circuit court de prise en charge rapide sera proposé, en lien avec les forces de l'ordre et les associations, pour que la personne victime soit hébergée, si nécessaire, reçoive une assistance médicale, psychologique, juridique et administrative et que l'agresseur soit condamné.

Nous créerons un grand réseau d'établissements refuges (commerces, bars, cafés, hôtels...) qui pourront permettre aux personnes harcelées dans la rue de trouver un espace d'accueil sûr. Les établissements seront signalés par un label visible sur la porte et référencés dans un guide disponible notamment sur l'application mobile dédiée aux incivilités et discriminations. Les personnels des établissements volontaires

seront formés pour aider et prendre en charge la victime en attendant les secours, si nécessaires.

Un espace public apaisé, c'est aussi repenser avec les riverains et les experts l'aménagement de nos rues pour réduire le sentiment d'insécurité. Je souhaite notamment identifier avec les habitants et leur maire d'arrondissement les espaces publics qui ne sont pas suffisamment éclairés la nuit. Nous déploierons un éclairage basse consommation supplémentaire qui s'active au passage d'un piéton.

D.S. : Nous sommes opposé-es à la création d'une police municipale et à toute surenchère sécuritaire. Nous sommes en revanche favorable à la création de postes d'officier-es de liaison pour assurer un meilleur accompagnement des victimes de violences LGBTI-phobes

A.B. : Oui je souhaite la création d'une police municipale, formée et disposant des moyens d'assurer sa mission et donc armée selon la mission. Aujourd'hui arborer un uniforme fait de l'agent une cible. Il doit être en mesure d'assurer sa protection. La police nationale doit assurer des missions de défense et de prévention contre la grande délinquance, le crime et le terrorisme.

La police municipale doit prendre en charge les désordres de proximité, la lutte contre les incivilités et la discrimination. Elle doit être formée en ce sens avec l'appui indispensable des associations luttant contre les discriminations.

J'envisage que la formation puisse être menée en collaboration avec les associations plus à même de transmettre leur expérience. L'objectif est d'atteindre 5000 agents formés sur la mandature et qui seront déployés en secteurs de proximité. Ils disposeront d'un réseau renforcé de vidéo-surveillance permettant de pouvoir qualifier des faits et participer à l'identification des preuves nécessaires au bon déroulement de la justice.

18. Pour garantir le droit à la vie privée des personnes trans, des consignes seront-elles données aux assesseurs des bureaux de vote pour ne pas annoncer la civilité et le prénom des personnes à haute voix ?

R.D. : Il nous semble difficile de revenir sur le Code Electoral et la nécessité, pour les assesseurs, de vérifier publiquement l'état civil de chaque électeur devant l'urne. Si ces bénévoles qui voient défiler des centaines de personnes commettent des erreurs, ce n'est généralement pas de mauvaise foi A étudier.

D.B. : Nous rappellerons à l'ensemble des assesseurs des bureaux de vote des consignes claires pour ne pas mégenrer publiquement les personnes trans et non-binaires qui ne doivent pas être découragées à exercer leur droit de vote. Il n'est pas indispensable de genrer ses interlocuteurs, en particulier en cas de doute sur leur identité.

D.S. : Oui

A.B. : Cette demande est légitime est en l'état actuel du droit électoral et difficile à mettre en œuvre car c'est une obligation légale d'énoncer la pièce d'identité des électeurs à voix haute.

Toutefois, après concertation avec le Ministère de l'Intérieur et afin de respecter le droit à la citoyenneté et à la vie privée des électeurs, une instruction pourrait être envisagée afin de ne pas énoncer le titre de civilité et le prénom.

C.V. : Oui, et c'est essentiel pour respecter la vie privée de chacune et chacun. Des instructions seront données aux présidents des bureaux de vote pour que la civilité ne soit pas mentionnée oralement. Je souhaite également que le prénom puisse ne pas être prononcé oralement lorsque la demande en est faite. Rennes avait montré l'exemple en 2017.

A.H. : Nous avons déjà donné, par le biais des agents de bureaux de vote et des présidents, des consignes en ce sens lors de scrutins récents et le referons bien sûr à l'occasion des prochaines élections. Mais les assesseur-e-s (de même que les président-e-s de bureaux) sont des bénévoles, désignés par différents partis politiques, pour lequel-le-s aucune formation n'est obligatoire : la sensibilisation doit être faite par tous et toutes en amont des opérations de vote.

19. Les travailleurs et travailleuses du sexe sont des cibles privilégiées pour les agresseurs, en particulier depuis la loi de pénalisation des clients qui a fait empirer leurs conditions de travail et les poussent à la clandestinité, comme le montre l'étude de Médecins du Monde. Comptez-vous soutenir les programmes de lutte contre ces violences et d'accompagnement des victimes comme le projet Jasmine mis en place avec Médecins du Monde ?

D.B. : Nous sommes particulièrement choqué-e-s des nombreux meurtres de travailleuses du sexe ces derniers mois, leur fréquence et leur nette augmentation depuis la pénalisation des clients. Lorsque Vanesa Campos a été assassinée en aout 2018, la Ville de Paris n'a pas réagi alors qu'elle avait condamné en quelques heures un graffiti homophobe sur un passage piéton arc en ciel. Ces violences ne peuvent plus être ignorées et la Ville de Paris doit agir.

Nous sommes également choqué-e-s du refus des pouvoirs publics français de soutenir le projet Jasmine qui lutte contre les violences faites aux travailleuses du sexe au motif que les organisations qui portent ce projet avec Médecins Du Monde ne définissent pas le travail sexuel comme une violence faite aux femmes. Lorsqu'il s'agit de la vie humaine, il faut sortir des dogmes idéologiques et défendre les solutions les plus concrètes et pragmatiques, dont la réduction des risques. Nous le faisons pour la santé, faisons le pour lutter contre les violences.

Nous voulons soutenir le système d'alerte et de signalement des agresseurs des travailleuses du sexe en finançant le projet Jasmine, et en soutenant les cours

d'autodéfense proposés par SWAG (Sex Worker Autodefensia Groupe).

D.S. : Oui. Nous nous engageons par ailleurs à ne prendre aucun arrêté municipal visant à limiter leur stationnement.

A.B. : Je souhaite développer les plateformes d'accueil physique et téléphonique afin de permettre aux victimes de faire leurs déclarations et recevoir de l'aide et information en matière de droits.

La création d'un service public de signalement devient nécessaire, que cela soit pour les travailleurs et travailleuses du sexe ou pour toutes les personnes victimes d'une agression en lien avec une discrimination. Je souhaite que dans le prolongement des travaux menés par la secrétaire d'Etat Marlène Schiappa, un tel service public voit le jour à Paris en lien avec le réseau parisien de lutte contre les discriminations.

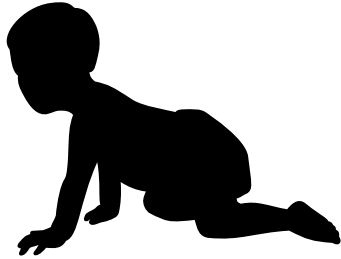
A.H. : Les violences dont font l'objet de nombreuses personnes en situation de prostitution sont nombreuses et leur augmentation est inquiétante. L'émotion suscitée par la mort Jessyca Sarmiento, et avant elle de Vanesa Campos, est immense et justifiée.

La situation nécessite d'agir en soutien aux personnes, indépendamment de tout dogmatisme sur la nature profonde de la prostitution ou du travail du sexe, et notamment de toute conditionnalité des aides à une sortie de la prostitution, ce qui n'exclut pas de continuer une lutte résolue contre la traite des êtres humains, notamment à des fins sexuelles.

Concrètement, Paris a attribué 205 000 euros en 2019 à l'accès aux droits et à l'accompagnement social des travailleurs et travailleuses du sexe ; nous souhaitons développer les actions pour faire face à l'augmentation des violences, et travaillerons en lien étroit notamment avec l'association ACCEPTESS-T pour ce faire.

R.D. : La loi de pénalisation des clients est du ressort du Législateur. Je vous renvoie à la réponse à votre 5ème question. Nous nous appuyerons sur le réseau associatif pour soutenir et accompagner les travailleurs du sexe dans un contexte législatif que nous ne maîtrisons pas.

C.V. : Oui.



FAMILLES

20. Quelles actions entendez-vous mener pour favoriser un accueil bienveillant de toutes les familles au niveau de la petite enfance et du péri-scolaire ?

D. S. : Nous comptons engager une politique de formation des personnels municipaux de la petite enfance et du périscolaire à la diversité des familles. Cela s'accompagne également de la promotion d'une éducation qui n'érige pas les normes de genre en modèles mais permette aux enfants de s'épanouir tel qu'ils l'entendent

A.B. : J'envisage du point de vue administratif que soient appliqués les dispositifs issus des lois sur le Mariage pour tous et prochainement de la Loi de Bioéthique, en s'assurant que tous les documents administratifs puissent intégrer les situations des familles homoparentales. Un audit des documents administratifs parisiens sera réalisé. Par ailleurs, systématiser dans les établissements scolaires les formations à la lutte contre l'homophobie et la trans-phobie. En matière de péri-scolaire, les partenariats devront être établis avec des associations et des lieux signataires de la charte de bonnes pratiques et de respect des valeurs républicaines.

A.H. : Paris compte des milliers de familles dont les parents sont LGBT, et nous sommes fier-e-s de les accueillir comme toutes les autres familles ! Nous travaillons bien avec les associations APGL et ADFH notamment, qui portent des revendications essentielles et légitimes. Les services de la ville comme commune et département (crèches, centre PMI, inscriptions dans les écoles...) incluent déjà dans leur pratique (ainsi que dans leurs formulaires) toutes les familles. Nous avons déjà fait des formations ciblées pour les agents et animateurs, que nous voulons évidemment poursuivre et systématiser pour une inclusion pleine des familles arc-en-ciel ; les associations avec lesquelles nous travaillons dans le cadre périscolaire sont soumises à la charte des engagements réciproques de la ville de Paris, qui incluent des clauses sur la lutte contre les discriminations et pour les droits des personnes LGBTQI+.

Mais ce n'est pas la seule manière dont nous pouvons accueillir et aider les familles des personnes LGBTQI+ !

Tout d'abord, étant département, Paris est aussi en charge de la protection de l'enfance et des services sociaux, ce qui inclut des missions de soutien à la parentalité, d'accueil des jeunes en rupture familiale (notamment du fait des LGBT-phobies de leurs parents), et d'adoption. Nous souhaitons faire aboutir le bras de fer actuellement engagé avec les personnels nommés par la préfecture pour permettre un accès réel aux agréments et à l'adoption pour les couples de même sexe : nous avons pour ce faire nommé au Conseil des familles de Paris Martine Gross, en charge de l'appareillement des enfants pupilles de l'Etat avec des familles candidates à l'adoption. Nous souhaitons développer davantage l'accompagnement des parents d'enfants LGBTQI+ au sein des actions de soutien à la parentalité, comme le fait l'association Contact, pour mieux prévenir et mieux repérer les crises familiales LGBT-phobes. Nous pensons que de telles actions de soutien pourraient en particulier aider les parents d'enfants intersexes à accueillir pleinement

leurs enfants et à résister aux pressions normatives sur le corps et l'éducation de leurs enfants, notamment par le biais des ressources proposées par l'OII Europe : pour cela il faut briser les silences et tabou et proposer des formations aux professionnel-le-s (nous souhaitons aussi, par le biais de notre présence à l'AP-HP, exercer une vigilance vis-à-vis des interventions mutilantes sur ces enfants). Les enfants accueillis en protection de l'enfance, quel que soit le motif de cette situation, doivent également pouvoir se confier sans crainte et être accompagnés de manière respectueuse quelle que soit leur orientation sexuelle ou leur identité de genre : il y a en la matière des formations à renforcer, des actions associatives à soutenir.

Enfin, Paris est également engagé pour un accès égal et également remboursé à la PMA pour toutes les personnes en mesure de porter une grossesse ; nous soutenons les associations pour la reconnaissance dès la naissance de la filiation homoparentale : ce soutien engage tous et toutes les candidat-e-s de nos listes.

R.D. : L'enjeu de l'accueil des enfants de parents LGBT+ passe par l'éducation des personnels éducatifs ou d'encadrement, que ce soit à l'école ou ailleurs. Sans doute aussi par une pédagogie douce et adaptée auprès des autres enfants en cas de tension.

D.B. : Nous pensons qu'il faut banaliser l'homoparentalité en incluant toutes les familles dans les communications municipales autour des thématiques familiales et des services à l'enfance. Les

bibliothèques des écoles municipales doivent intégrer les livres pour enfants qui représentent la diversité des situations familiales.

L'école et les services à l'enfance concernent tout le monde et ne devraient donc pas être des lieux de discrimination. Entre les parents seuls, les familles recomposées, la coparentalité, les familles homoparentales, les parents veufs ou divorcés, les situations sont diverses et cette diversité doit être célébrée, parce qu'elle est à l'image de Paris. Le rôle et la place des beaux-parents doivent être reconnus par les services municipaux.

C.V. : Je veux garantir un accueil bienveillant et non discriminatoire. Les agents en charge de l'accueil, les enseignants et le personnel non-enseignant sera formé pour permettre un accueil respectueux de toutes les familles. Cette formation permettra de les sensibiliser aux différentes formes de discriminations, en particulier celles liées à l'orientation sexuelle et l'identité de genre.

Je veux aussi développer davantage des programmes d'information et sensibilisation dans les écoles pour mieux prévenir les discriminations, les violences LGBTQI+phobes, ainsi que les violences sexistes, racistes et antisémites. Nous voulons proposer aux écoles de la Ville des programmes et des ateliers lors desquelles des associations interviennent, lors des temps périscolaires notamment, pour que les enfants et adolescents apprennent le respect de l'égalité entre tous, quelles que soient les origines ou l'identité de genre. Nous voulons aussi proposer aux enseignants des formations pour développer des outils pédagogiques dédiés. L'ensemble du personnel sera formé au respect de la diversité des familles pour éviter toute stigmatisation des enfants. Nous

aiderons à la formation de bénévoles pour les interventions dans les milieux scolaires. Enfin, nous financerons également des programmes d'information et sensibilisation dans les hôpitaux et les entreprises.

Je veillerai à ce qu'il n'y ait aucune discrimination envers les enfants issus de familles recomposées ou homoparentales en favorisant l'intégration du parent social. L'appellation que l'enfant lui donne sera respectée, et il pourra s'impliquer dans les activités parents/élèves.

21. Les seniors LGBTI, en particulier quand elles sont séropositives, sont souvent particulièrement isolé-e-s. Leur permettre de rester à Paris, c'est leur garantir de rester à proximité d'un tissu associatif communautaire qui parfois est un des rares remparts contre la solitude. Dans un contexte immobilier et social tendu, quelles solutions seront mises en place (accès aux EPHAD, habitat groupé avec Paris Habitat etc).

C.V. : Pour les personnes âgées, comme pour bien d'autres parisiens, l'accès à un logement adapté demeure la priorité. Nous proposons donc différentes mesures pour loger durablement nos aînés : continuer le développement de l'offre de structures médicalisées pour personne âgées, mieux adapter les logements.

Paris doit également conclure un accord avec Action Logement et faire connaître ses aides pour l'adaptation des logements. Mais surtout, je crois qu'il faut nous appuyer sur le récent décret promouvant l'habitat inclusif, et les communautés intentionnelles, particulièrement adaptées au maintien de l'autonomie et la création de liens sociaux pérennes. Le déploiement de cette offre constitue un maillon essentiel au développement d'une société inclusive et fraternelle. Je m'engage à identifier des réserves foncières ou des bâtiments publics désaffectés pour les mettre à disposition des porteurs de ces projets très novateurs. Les futures ZAC parisiennes doivent le prévoir.

L'habitat inclusif propose à ses occupants une nouvelle alternative, à mi-chemin entre l'hébergement chez un aidant familial et la prise en charge en établissement. Il s'agit de petites unités de logement ordinaires, pleinement intégrées à la vie de quartier, soit sous forme de colocations, soit sous forme d'appartements autonome qui se partagent en un espace commun.

Solidarité collective et autonomie de décision caractérisent ainsi ces nouvelles formes d'habitat qui reposent sur 3 caractéristiques majeures communes répondant parfaitement à ma vision de la ville inclusive : répondre à la fois au besoin de logement, d'aide et d'accompagnement, promouvoir l'insertion active dans la vie de quartier, l'environnement de proximité, et développer la capacité d'acceptation de la différence pour nous tous.

Je propose également dans mon programme plusieurs mesures visant à favoriser l'autonomisation des seniors et à renforcer le lien inter-générationnel, notamment la création de lieux « Bien dans mon quartier », en rez-de-chaussée des immeubles, des espaces de convivialité qui permettront aux personnes âgées de bénéficier de nouveaux

services, de lutter contre l'isolement, et de mieux coordonner services d'aide à domicile et services de soins infirmiers.

A.H. : L'inclusion des personnes LGBT+ dans les dispositifs d'accueil et d'accompagnement des séniors est un travail de longue haleine entrepris depuis plusieurs années déjà par la ville de Paris en lien avec l'association GreyPride notamment. Le label « GreyPride bienvenue » a ainsi d'ores et déjà été déployé à l'ensemble des Ehpad gérés par la Ville, soit 16 établissements. C'est aussi la mairie de Paris, via la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) qui a mis à disposition un appartement issu du parc de logement social du 9e arrondissement pour permettre à l'association de créer une colocation LGBT+ en 2018.

La visibilité de ce sujet est un moteur pour convaincre les différents acteurs du secteur, c'est pourquoi la collaboration avec GreyPride a également inclus une exposition photo en mairie du 4^e Arrondissement. Nous souhaitons bien évidemment confirmer et amplifier ce mouvement, en lien avec l'association.

R.D. : Nous étudierons avec les bailleurs sociaux la possibilité de réserver des studios médicalisés en étage non élevé en relation avec les associations. Les EPHAD « LGBT+ friendly » seront envisagés afin d'assurer l'accueil bienveillant des seniors LGBT+. La question des ressources et de la prise en charge partielle ou totale selon les situations se posera nécessairement aussi.

D.B. : En juin 2018, notre adjointe aux séniors et à l'autonomie Galla Bridier a défendu une charte et un label « Grey PRIDE bienvenue » dans tous les EHPAD de la ville afin de mieux accueillir les seniors LGBTQI+ et en formant les personnels des structures d'hébergement avec le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris. Nous poursuivrons ces efforts pour un meilleur accès des personnes LGBTQI+ au sein des établissements spécialisés.

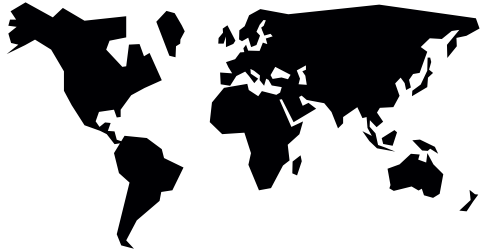
Nous soutiendrons l'association Grey Pride dans son combat contre l'invisibilité et l'isolement des personnes âgées LGBTQI+ et défendrons les projets d'habitat groupé ainsi que toutes les initiatives qui contribuent à l'autonomie et à l'épanouissement de tous nos aînés.

A.B. : Je souhaite que les séniors LGBTQI, quelques soient leurs conditions de santé, ne finissent pas leur vie « dans le placard ». Elles, ils, ont droit à une vie décente à Paris. C'est pourquoi je souhaite, à l'instar de toutes personnes vieillissantes, mettre en place un grand service public de maintien à domicile. Ce service pourra inclure une collaboration avec les associations plus à même de prendre en charge certains types de situations liées à l'âge.

Nous demanderons aussi aux maisons de retraite de s'engager sur une charte visant à encourager et valoriser la prise en compte et l'accueil des LGBTQI+

D.S. : Encore une fois, la formation des agents est centrale. Par ailleurs, nous souhaitons

encourager les initiatives d'habitat groupé et nous engageons à travailler avec les bailleurs sociaux et les associations communautaires. Bien évidemment cela interagira positivement avec notre politique plus vaste de baisse des loyers et de réquisition des logements vides à l'échelle de la Ville



INTERNATIONAL

22. La ville de Paris décerne depuis deux ans un prix. Comptez-vous poursuivre ce prix et éventuellement le faire évoluer ?

R.D. : C'est un prix emblématique que nous maintiendrons s'il fait l'unanimité dans le monde associatif.

C.V. : Oui je veux poursuivre ce prix. Je suis ouvert à la possibilité de le faire évoluer, en concertation avec les associations.

D.B. : Les écologistes ne sont pas favorables à la mise en concurrence et compétition des activistes et des associations LGBTQI, surtout pour des petites sommes symboliques qui ne font que servir la communication de la Mairie. Cette remise de prix devra être revue afin de soutenir à hauteur des enjeux l'ensemble des actions entreprises et ne plus être une simple opération de pinkwashing à l'occasion de la journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie. Le processus de désignation devra être modifié avec plus de transparence et d'horizontalité afin d'éviter tout système de cooptation.

A.B. : Ce prix international des droits LGBTQI permet de rendre visible le travail des associations. Je le maintiendrai. Il récompense des initiatives individuelles des associations et s'il fallait apporter une évolution j'aimerais alors que soient aussi récompensés des initiatives collectives portées par des collectifs d'associations ou des réseaux.

D.S. : Nous comptons poursuivre ce prix de façon à ce qu'il visibilise toujours davantage les militant·es de terrain.

A.H. : Cela fait en réalité 3 ans que nous avons créé le Prix parisien pour les droits LGBTI+, pour soutenir à l'international des défenseurs et défenseuses des droits des LGBTIQ+, et pour mettre en valeur des initiatives parisiennes et franciliennes d'ampleur. Il est unique en Europe, sa remise est regardée, attendue et enviée, et c'est tant mieux. Juré·e ·s comme Lauréat·e·s sont ravi·e·s, cela sert de tremplin et de levier pour les actions primées. C'est une démarche que nous souhaitons continuer et amplifier, notamment en lien avec les associations qui font partie du jury.

Par ailleurs pour marquer fortement les 50 ans de Stonewall « dans la chair » de Paris, en présence notamment du neveu d'Harvey Milk, nous avons inauguré une série de plaques, places et rues au nom de militant·e·s marquant·e·s du combat pour l'égalité des droits en France et dans le monde : loin d'être des anecdotes, ces nominations appellent chacun et chacune à découvrir des sources d'inspiration et à reconnaître la place du mouvement LGBTIQ+ dans la mémoire collective de tous les parisiens, toutes les parisiennes. Cette initiative est très bien perçue à l'international et contribue à affermir la place de Paris comme ville d'égalité et de défense des droits des LGBT+.

23. La Marche des Fiertés ainsi que les autres événements LGBTQI+ de Paris sont des moments permettant à la ville de Paris de s'afficher comme une ville ouverte et tolérante. L'organisation de ces événements se fait par des bénévoles avec le support financier des collectivités territoriales. Assurez-vous l'alignement des financements aux associations LGBTQI+ avec celles des autres capitales européennes et/ou à l'international organisant des événements similaires en taille et importance ?

D.B. : La Ville de Paris bénéficie grandement de l'apport économique des communautés LGBTQI. Un événement annuel comme la marche des fiertés est la plus grande manifestation de France qui attire des milliers de touristes dans la capitale. Les associations LGBTQI rapportent par leur travail et engagement quotidien bien plus que ce ne qu'elles peuvent « coûter » en termes de subventions.

Il n'est pas normal qu'une fédération comme l'Inter-LGBT qui organise chaque année la marche des fiertés ne soit soutenue financièrement que pour son podium de fin de marche et à l'occasion du Printemps des assos. Nous alignerons donc les financements avec ceux des autres capitales européennes.

A.B. : Sur la question du financement, outre les principes énoncés à la question 13, je souhaite mettre en place un programme innovant « pro bono », sous la forme de congés d'engagement pour les agents de la Ville de Paris exerçant à titre bénévole des fonctions de direction ou d'encadrement dans une association. Nous leur permettrons de consacrer 10% de leur temps à l'accompagnement ou à l'exercice de responsabilités dans les associations parisiennes à vocation sociale.

D. S. : Oui

C.V. : Oui, il faut que Paris soit plus ambitieux et devienne la capitale des fiertés. Nous devons nous donner les moyens de cette ambition et financer des événements d'ampleur internationale au moins similaires en taille et en importance que les autres capitales européennes. Ensemble, nous pouvons faire de Paris une ville fière de ses différences.

A. H. : Paris est très fière, depuis 4 ans bientôt, d'être la 1^{ère} ville française (et toujours la seule) à avoir été acceptée, sur dossier et à l'unanimité, dans le réseau de villes pro-LGBT+ « Rainbow Cities Network (RCN) », qui a par ailleurs refusé près de 30 villes dans le monde. Ces villes savent, et saluent, le détail de ce que Paris fait concrètement sur les sujets LGBT, sur la durée et avec un vrai travail de fond, parfois trop méconnu par certains acteurs LGBTQI+ parisiens.

La Ville de Paris a en effet et notamment largement permis le développement de la Marche, en multipliant ses efforts et aides, elle va continuer. Paris contribue par le biais de subvention et de logistique, en mobilisant des moyens conséquents, et nous sommes prêts à faire plus encore si cela peut contribuer à développer les fiertés LGBT+ et la

défense des droits, notamment la Marche des Fiertés. L'augmentation du budget lutte contre les discriminations fait partie de nos engagements, et devrait permettre aux associations de mieux faire face à leurs besoins.

La Marche des Fiertés de Paris étant régionale, nationale et au-delà, il serait pertinent que des départements voisins, la région Île-de-France (qui a réduit sa participation) et surtout l'Etat y investissent davantage, et nous sommes prêts à joindre nos voix à celles des associations pour que ce soit le cas. Même si la Marche parisienne (de même toutes les marches similaires dans d'autres villes en France) est une exception dans le paysage international par son côté militant et bénévole, le recours aux financements publics limite son développement, et peut représenter une fragilité aux revirements politiques. Si la Marche des fiertés le souhaite, nous serions disposés également à l'accompagner sur la mobilisation de moyens privés et de mécénat, qui est l'une des clefs de l'ampleur de ces marches dans des métropoles comme Londres, Sydney et Madrid par exemple.

R.D. : La Marche des Fiertés est une institution qui permet de faire connaître des revendications importantes dans un esprit festif et convivial pour tous ! Nous maintiendrons l'aide de la mairie et nous assurerons que les conditions de cet événement majeur de Paris soient préservées.

24. Paris est une ville où vivent de nombreux-ses réfugiés et demandeurs-euses d'asile dans des conditions souvent effroyables. Les personnes LGBT dans cette situation sont particulièrement fragiles car souvent sont mal logées, ne peuvent bénéficier du soutien de leurs compatriotes, voire même peuvent être à la merci de persécutions et de crimes d'honneur. Quelles mesures envisagez-vous pour faciliter leur mise à l'abri et leur accompagnement ? Une solution sera t'elle trouvée pour que le BAAM puisse continuer son action, notamment en faveur des personnes trans ?

A.B. : Je souhaite que soient développées les capacités d'accueil en matière d'hébergement d'urgence mais aussi de logement, notamment dans le diffus, pour accueillir les personnes en situation d'extrême précarité ou urgence. Il faut les stabiliser et aider en ce sens les structures qui sont en difficulté. C'est une condition nécessaire pour permettre un accompagnement efficace par le tissu associatif et trouver des locaux adaptés en priorité.

D. S. : Pour répondre à la crise d'hébergement, nous souhaitons reconvertir des locaux comme une partie de ceux de l'Hôtel-Dieu ou des trois mairies d'arrondissement inoccupées, en centres d'hébergements. Ces centres devront bien sûr comprendre un personnel formé à l'accompagnement des personnes LGBTI. Nous comptons mettre à disposition du BAAM un local pérenne afin que l'association puisse reprendre son action, qui est d'utilité publique. Par ailleurs, nous proposons de tripler le nombre de logements sociaux réservés aux migrants LGBTI. La précédente mandature en a ouvert 20, ce n'est

pas suffisant. Nous proposons d'en ouvrir 60 à l'horizon 2026.

Quand d'autres proposent une police municipale à 60 millions d'euros, avec la même somme nous pensons prioritaire de créer 4700 places d'hébergement à avec accompagnement social.

A.H. : Paris s'est beaucoup mobilisé pour les réfugiés et migrants, qui souvent fuient des situations impossibles, invivables voire mortelles dans leurs pays. C'est encore plus vrai pour les LGBTQI+, y compris lorsqu'elles et ils viennent de pays ne criminalisant officiellement pas l'homosexualité ou les transidentités. Et les acteurs LGBTQI+ de terrain ont émergé depuis des années, faisant un travail de titan et de fourmi à la fois. L'ARDHIS pour les réfugié·e·s, Acceptess-T pour les personnes trans notamment migrantes sont pour nous des partenaires majeurs, nous les écoutons et les aidons dans un partenariat étroit. Nous augmenterons notre soutien et leurs moyens, notamment s'agissant de la pérennisation et de locaux d'accueil. Nous souhaitons en particulier que l'ARDHIS puisse ouvrir comme ils en ont le projet un centre d'accueil de 18 places dans le 4^e Arrondissement. Le BAAM est un autre acteur, plus récent, de ce secteur ; pour lequel nous sommes heureux d'avoir récemment pu trouver des locaux par le biais du GIE Paris Commerces.

R.D. : Nous nous appuyons sur le travail des associations qui œuvrent dans ce domaine. A partir du moment où une procédure d'asile est engagée, la mairie travaillera à l'accompagnement du réfugié dont le dossier est retenu ou en cours d'étude.

C.V. : Je partage votre constat. Il est absolument intolérable que des personnes qui bénéficient de la protection de la France, vivent à la rue à Paris, aux bords du périphérique. Même si elles ont augmenté, les solutions d'hébergement d'urgence restent insuffisantes. Je regrette que les moyens soient systématiquement inférieurs aux besoins, pourtant prévisibles et attestés par les associations de terrain. Comment comprendre que la Ville de Paris et l'Etat s'accusent l'un l'autre d'impuissance au lieu de trouver des terrains d'entente et œuvrer de concert pour ouvrir suffisamment de places d'hébergement d'urgence ? J'entends apporter des solutions humaines et pérennes à l'accueil des migrants. Je veux réformer l'hébergement d'urgence grâce à une coopération à l'échelle de la métropole entre Paris, les communes de la petite couronne, la Région, les départements, l'État et les associations. Je demanderai le démantèlement progressif des camps et qu'il soit en même temps associé à des logements pérennes ainsi qu'à un renforcement des programmes d'accompagnement et d'insertion socio-professionnels.

Le BAAM accompli un travail remarquable, notamment en faveur des personnes trans, en interpellant sur la situation des réfugiés LGBTQI+. Je souhaite qu'elle puisse continuer à exercer son action. Je me réjouis que le BAAM est enfin trouvé un local dans le 13^e arrondissement, dans lequel elle pourra s'installer fin mars.

D.B. EELV a toujours lutté en faveur de la régularisation de tou-te-s les sans-papiers et de l'accueil des migrants. Nombreux·ses sont nos élu·e·s qui organisent des parrainages républicains et appuient les demandes de régularisation et de naturalisation.

Nous avons toujours défendu le droit d'asile pour les LGBTQI persécuté·e·s, le droit au séjour pour vie privée et familiale, le droit au séjour pour soins. Nous ferons tout pour dégager des places d'hébergement en faveur des personnes LGBT qui doivent être un public tout aussi prioritaire que les familles avec enfants. Nous soutiendrons le BAAM et toutes les associations qui accompagnent les publics fragilisés et discriminés.

25. Paris a co-présidé « Metropolis », un réseau des 138 plus grandes métropoles au monde. Parmi ce réseau, de nombreuses villes se trouvent dans des pays qui criminalisent les personnes LGBTQI+. Comment agirez-vous dans les différentes instances internationales où siège la ville de Paris pour porter une vision respectueuse et inclusive de tou-te-s les habitant·e·s, sans discriminations ?

D.S. : Paris doit s'assumer comme tribune à l'internationale, de défense de l'égalité des droits et des libertés fondamentales. La solidarité avec les peuples, avec les minorités opprimées sera privilégiée aux relations institutionnelles entre capitales. Notre rôle d'interpellation dans ces instances est essentiel. Paris doit être une ville refuge pour les personnes LGBTQI+ criminalisées.

A.H. : Le réseau Metropolis est une initiative ambitieuse de diplomatie urbaine, qui inclut notamment un très fort volet d'égalité femmes/hommes dans l'accès à l'espace public et à ses ressources, notamment sous l'impulsion de Barcelone et Durban qui ont mis en place des programmes de budgétisation favorables à l'égalité femmes/hommes. Seuls 17% des membres de Metropolis sont des femmes et Paris ne fait pas partie de ces 17% puisque c'est la Métropole du grand Paris, dirigée par Patrick Ollier qui y siège. C'est bien la ville de Paris qui copréside jusqu'en 2022 Cités et Gouvernements Locaux unis (CGLU) et qui y agit en lien avec les valeurs affirmées pour sa considérable action internationale. Comme pour tous les réseaux dont fait partie la ville de Paris, nous souhaitons effectivement développer une diplomatie des droits humains et d'égalité entre tous et toutes, articulée sur des outils concrets et bonnes pratiques d'inclusion. C'est ce que nous faisons par exemple au sein du réseau ICORN (International Cities of Refugee Network). Nous sommes également particulièrement engagés autour des Objectifs du développement durable, qui incluent des cibles sur l'égalité femmes/hommes, la réduction des inégalités et de la pauvreté. Enfin, Paris est particulièrement engagée dans la solidarité internationale dans la lutte contre le VIH/sida avec notamment plus de 29 millions d'euros engagés depuis 2001. Ce type de diplomatie par la coopération et l'échange de pratiques innovantes relève d'un « soft power » efficace par lequel nous espérons faire évoluer les attitudes des villes et métropoles mondiales, notamment sur les droits des personnes LGBTQI+.

R.D. : La France est le berceau de la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Nous œuvrerons à faire reconnaître les droits des LGBT+ dans les pays qui les criminalisent même si la diplomatie relève davantage de l'Etat que de la Ville. A défaut d'être l'institution officielle de la diplomatie, Paris dispose de leviers également influents à faire jouer pour faire progresser ces libertés fondamentales.

D.B. : Avec David Belliard comme maire de Paris, nous serons représentés par un maire ouvertement gay. A l'occasion des déplacements à l'international, nous ne manquerons pas de défendre la décriminalisation de l'homosexualité, la dépsychiatriation de la transidentité, et de dénoncer les lois homophobes issues de la colonisation. Nous porterons un message pro-LGBTQI partout où nous le pourrons comme nous l'avons toujours fait.

A.B. : La parole de Paris doit être forte et systématique quand il s'agit du respect des droits des personnes et de l'égalité. Les choix de la ville en matière de coopération internationale doivent aussi tenir compte de l'action des villes partenaires en faveur des LGBTQI.

C.V. : Maire de Paris, je ferai un plaidoyer à l'international, dans le cadre de mes déplacements auprès des instances où la Ville de Paris siège pour dénoncer la criminalisation des personnes LGBTQI+ et promouvoir une vision respectueuse et inclusive de toutes les personnes, sans discrimination.

Je ne nouerai pas de nouveau partenariat international avec une ville qui ne respecte pas les droits LGBTQI+ et n'agit pas pour lutter contre les discriminations.

26. Paris est membre de l'Association internationale des Maires Francophones. Parmi les autres villes membres, certaines pourchassent parfois les militant·e·s LGBTQI+ (Tunisie, Maroc, Sénégal etc.). Quelle sera votre stratégie pour soutenir les communautés LGBTQI de la francophonie ?

C.V. : Maire de Paris, j'aurai un dialogue franc et sincère avec les Maires des autres villes francophones sur la lutte contre les discriminations, notamment LGBTQI+. Je renforcerai les aides de la Ville aux associations LGBTQI+ des pays francophones. Je mènerai aussi des actions de coopération pour amplifier la lutte contre l'épidémie du VIH dans les villes et régions plus particulièrement touchées.

R.D. : La Mairie de Paris échange beaucoup avec des mairies francophones. Nous proposerons d'établir des ponts avec leurs associations LGBT+ en partenariat avec le réseau parisien d'associations LGBT+.

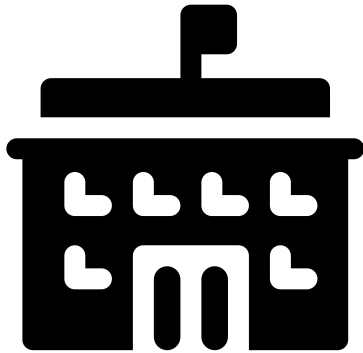
D.B. : Les communautés LGBTQI francophones à travers le monde sont de plus en plus visibles grâce à Internet. Nous rendrons visite aux militants et aux associations

à l'occasion des représentations extérieures dans leur pays pour donner une plus grande visibilité à leurs combats. La Ville de Paris honore régulièrement dans ses communications des militants internationaux en faveur des droits humains, et nous veillerons à ce qu'elles continuent d'inclure les militants LGBTQI.

A.H. : La personne qui est maire de Paris préside, et c'est statutaire, l'AIMF. Déjà avec Bertrand Delanoë a donc été président ouvertement gay de cette instance de 2001 à 2014, ce qui a causé une petite révolution au sein de cette instance. C'est effectivement un des axes sur lesquels Paris a beaucoup axé son action au sein l'AIMF : un travail de sensibilisation et de promotion des droits des personnes LGBT+ dans l'espace francophone a déjà été entrepris et figure au programme de travail de l'association. Ici encore, nous souhaitons mobiliser notre pouvoir d'incitation, de diffusion de bonnes pratiques et de valorisation d'initiatives de défense des droits des personnes LGBT+, même s'il ne s'agit bien sûr que de « soft power » diplomatique.

A.B. : La ville de Paris contribue à hauteur de 25% au financement de l'AIMF. Elle a donc une voix forte au sein des membres. Le travail de sensibilisation aux droits LGBTQI doit être poursuivi. Quand c'est nécessaire, la reconnaissance et le respect des droits à la non-discrimination doit faire partie des objectifs de développement qu'assigne le fonds de coopération de l'AIMF aux projets soumis par les villes.

D.S. : Il faut décolonialiser l'approche de la francophonie. Le mieux c'est toujours de donner des espaces de pouvoir aux personnes concernées : c'est par exemple le cas du Global Fund, et c'est une des organisations internationales les plus efficaces, qui donne de la visibilité et du pouvoir aux personnes séropositives et globalement LGBTI dans des pays où ils pourraient pourtant être en danger.



POUR UNE ADMINISTRATION ENGAGÉE :

27. La ville compte-elle s'engager dans une labellisation diversité, comme le label diversité certifié par l'AFNOR ?

A. H. : Non seulement Paris s'est déjà engagée dans cette démarche, mais a déjà obtenu, courant 2019, deux labels très exigeants de l'AFNOR, les labels « Diversité » et « Egalité professionnelle », qui comportaient des composantes « Femmes » et « LGBT » conséquentes. Cette labellisation résulte de plus de 6 mois de travail, d'enquêtes et de questionnement de la part de l'AFNOR. Nous sommes très fier·e·s d'être parmi les premières grandes municipalités à les avoir obtenus. Cela nous encourage à poursuivre dans cette logique.

C.V. : Paris a obtenu le label Diversité il y a plusieurs années : il faut bien entendu continuer dans cette direction.

R.D. : Nous ne sommes pas favorables à un label supplémentaire. En revanche, pourquoi pas communiquer à destination des touristes LGBT+ à l'étranger sur Paris, ville de la diversité.

D.B. : La lutte contre les discriminations ne devrait pas être juste une question de bon management qui valorise les employeurs affichant leur label. La Ville de Paris en tant qu'employeur peut s'engager à signer un label diversité, mais c'est surtout avec les syndicats et auprès des organisations professionnelles LGBTQI que les employeurs doivent s'engager afin de respecter au mieux leurs conditions de travail, ce qui inclut évidemment la non-discrimination.

D. S. : Oui

A.B. : Le label diversité de l'Afnor est déjà en place. Je souhaite dans l'avenir mettre en place une charte de respect des valeurs républicaines.

28. Est-il envisagé d'intégrer dans les appels d'offres de la ville une clause d'engagement dans la lutte contre les discriminations pour les moyennes et grandes entreprises qui candidatent ?

R.D. : Aujourd'hui, les appels d'offre de la Mairie de Paris intègrent déjà des clauses RSE imposant la lutte contre les discriminations et la formation à la diversité et à l'inclusion.

D.B. : Oui nous pouvons intégrer cette clause d'engagement sans difficultés.

D. S. : Oui

C.V. : Oui, tous les appels d'offre de la Ville auront une clause d'engagement dans la lutte contre les discriminations, au même titre qu'il y aura une clause pour le respect de l'égalité femmes-hommes et le respect des exigences environnementales et sociales.

A.B. : Dans le cadre des appels à projets et à financement par la ville, je souhaite progressivement conditionner ceux-ci à l'engagement de respect de la charte des valeurs républicaines

A. H. : Les marchés publics, appels d'offres et appels à projet obéissent à une réglementation particulièrement contraignante qui laisse assez peu de marge de manœuvre à la ville de Paris, au-delà du rappel aux obligations légales des candidats (notamment celles instituées par l'article 29 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées). Nous avons souhaité rationaliser et systématiser nos exigences de responsabilité sociale et environnementale par le biais du Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable, adopté à l'unanimité par le Conseil de Paris en février 2016, qui inclut la lutte contre les discriminations au sein de son deuxième axe (égalité femmes-hommes, égalité sociale). Pour aller plus loin et intégrer des indicateurs relatifs à l'égalité femmes-hommes notamment, nous avons recours à un questionnaire non-contraignant (démarche soulignée par le Haut-Commissariat à l'égalité femmes-hommes).

29. Le déménagement de la librairie Les mots à la bouche dans le Marais nous rappelle que la communauté LGBTQI+ est particulièrement touchée par la hausse des loyers et la gentrification de la capitale. L'aménagement de la capitale afin d'accueillir les Jeux Olympiques de 2024 risque d'exacerber ce phénomène. Quelles politiques comptez-vous mettre en place une fois élu-e-s afin de préserver la vie LGBTQI+ pour tout-e-s les concerné-e-s et non les plus fortuné-e-s ?

D.B. : Les difficultés rencontrées par Les Mots à la Bouche nous ont particulièrement touché parce que c'est la plus ancienne librairie LGBT, symbole de notre histoire commune à Paris. Il est crucial pour les écologistes de défendre l'identité culturelle de nos quartiers et donc de conserver autant que possible les identités juive et LGBTQI du Marais, aujourd'hui menacées par la gentrification.

C'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes opposé-e-s aux Jeux Olympiques, mais aussi à la généralisation de la sous-location via Airbnb, et que nous proposons le blocage des loyers pendant 5 ans. Pour nous, l'écologie politique inclut nécessairement les questions sociales parce que toutes les vies méritent d'être préservées, et parce que le bien-être humain et le respect de l'environnement passent avant les profits de quelques-uns.

D. S. : Comme évoqué plus haut, nous comptons mettre en place une politique de baisse des loyers et de réquisition des logements vides. Il est également envisageable de faire valoir le droit de préemption de la mairie lorsque les associations et collectifs d'intérêt général sont menacés par la prédation financière. En règle générale, nous sommes en faveur d'une politique de lutte contre la gentrification dont un effet sera nécessairement

de préserver une vie LGBTQI+ accessible à tout le monde et pas seulement aux plus fortuné-es ou au tourisme rose.

Dans le Marais, la ville de Paris a raté trop d'occasion de préempter des locaux commerciaux pour préserver les établissements culturels, les commerces indépendants et les bars militants. Il faudra y remédier afin de ne pas abandonner ce quartier aux commerces du luxe et des grandes enseignes.

A.B. : Je souhaite que soit revu le cahier des charges des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris (Semaest par exemple) afin qu'une prise en compte plus fine soit faite de la réalité des quartiers, incluant les facteurs de vie culturelle et l'évolution de l'activité commerciale. Nous devons probablement élargir les critères de mixité et introduire des paramètres nouveaux qui permettront de préserver le caractère particulier des quartiers. Je suis par ailleurs opposée à la piétonisation de Paris Centre et du Marais qui ne fera qu'accentuer les phénomènes d'augmentation des prix du foncier et de départ des commerces de proximité (bars, librairies, commerces de bouche ...) au profit des grandes enseignes.

A. H. : Les Mots à la Bouche, nés dans le 18^e arrondissement, qui vont fêter leurs 40 ans le mois prochain, sont pour nous une librairie unique en France. Par son histoire, son expertise et son fonds, il était hors de question de la voir disparaître ! Nous nous sommes beaucoup mobilisés dès qu'ils nous ont signalé que leur bail ne serait pas reconduit. Légalement, personne ne pouvait s'opposer à la volonté du propriétaire, et aucune loi ou règle ne permet à ce jour de figer une activité commerciale précise, même culturelle, sur une adresse fixe. En tout, via nos bailleurs nous leur avons proposé en 5 mois une dizaine de locaux possibles et disponibles, dans le 3^e et le 4^e Arrondissements, dans le Marais ou à proximité, donc. Finalement, via notre société SEMAEST, précisément dédiée aux commerces de proximité, l'équipe des Mots à la Bouche a choisi un espace dans le 11^e Arrondissement dont elle est satisfaite : la librairie est donc sauvegardée, ce qui est un grand soulagement.

Les habitudes de socialisation et de consommation des personnes LGBTQI+ évoluent et le Marais n'est plus, aujourd'hui à Paris, le seul endroit où se retrouvent ces lieux. Ce qui est réellement problématique pour toutes les personnes LGBTQI+ comme pour les autres populations du Marais, c'est quand, comme pour les Mots à la Bouche, ces évolutions sont contraintes par l'inflation immobilière.

La hausse des loyers des commerces et habitations dans le Marais, et plus généralement dans les quartiers centraux de Paris, est très problématiques pour tous et toutes. Elle est largement liée à la spéculation immobilière et à la prolifération des meublés touristiques. A la demande d'Anne Hidalgo, l'encadrement des loyers est de nouveau en vigueur dans la capitale depuis le 1^{er} juillet 2019 ; nous avons également développé, y compris dans le diffus et dans les arrondissements centraux, l'offre de logements sociaux, passant de 13 à 22% du parc locatif parisien. Nous souhaitons arriver à 30% de logements sociaux à l'horizon 2030, car nous tenons à garder une vraie mixité sociale. Nous ne voulons surtout pas que les prix deviennent ceux de San Francisco ou de Londres, bien plus

chers qu'à Paris et donc totalement inabordables au plus grand nombre. S'agissant des baux commerciaux, Anne Hidalgo s'est engagée à créer une société foncière ayant pour vocation à racheter des baux commerciaux pour y installer un certain nombre de commerçant-e-s, et ce précisément dans l'optique de répondre aux besoins des commerçant-e-s du Marais.

Enfin, nous nous sommes déjà beaucoup engagés pour marquer dans les murs et les rues du Marais la mémoire des personnes et mouvements importants de la lutte pour les droits des personnes LGBTQI+ dans le monde : outre l'importance mémorielle que revêt cette approche, il s'agit aussi de promouvoir les commerces LGBTQI+ et de développer un tourisme spécifique, en lien avec les conclusions du rapport réalisé par Jean-Luc Roméro.

C.V. : Le déménagement de la librairie Les Mots à la bouche montre effectivement qu'il est de plus en plus difficile de payer son loyer à Paris. Je me réjouis, néanmoins, que cette librairie ait pu trouver de nouveaux locaux dans le 11e, par le biais de la SEMAEST. Je veux d'ailleurs mobiliser la SEMAEST pour renforcer l'aide aux librairies indépendantes ainsi qu'aux petits commerces, notamment ceux qui contribuent à la vie LGBTQI+. Je renouvellerai le programme Vital'Quartier et l'étendrai pour 5 ans avec un budget de 35 millions d'euros pour pérenniser la sauvegarde des commerces indépendants dans tous les arrondissements de Paris.

Je veux aussi redonner le pouvoir de vivre à Paris en régulant mieux le marché de l'immobilier. Cela passera par : l'encadrement des loyers, le découplage du foncier et du bâti, la création de 25 000 nouveaux logements sociaux, mieux répartis sur l'ensemble du territoire parisien pour atteindre le seuil de 25% en 2026, le retour sur le marché d'une part significative des 240 000 logements vides ou sous-occupés, une meilleure régulation des locations touristiques de type AirBNB, un pack 100% garanties pour que la Ville apporte aux propriétaires une garantie globale sur les cautions, impayés ou dégradations, la création de 3 000 logements étudiants, l'utilisation d'une plateforme de mise en relation intergénérationnelle pour que des jeunes soient logés dans une pièce inutilisée par un propriétaire plus âgé, multiplier par 10 le rythme de rénovation thermique des logements sociaux et copropriétés et aussi par un choc de l'offre à l'échelle du Nouveau Paris, un pari agrandi aux communes limitrophes.

Le Marais, comme d'autres quartiers touristiques, est particulièrement touché par l'augmentation des locations saisonnières, qui ne respectent pas toujours les conditions posées par la loi. Certains propriétaires indécents préfèrent louer leur domicile à l'année sur ces plateformes, ce qui réduit le nombre de logements disponibles pour les Parisiens. Il faut absolument automatiser des contrôles qui sont aujourd'hui fait à la main !

Je veux aussi augmenter le nombre d'hébergements d'urgences et que l'accès soit garanti sans que la mention du sexe sur l'état civil ne puisse constituer un obstacle. Je travaillerai avec les associations pour le que nombre de d'hébergement réponde aux besoins réels, tout particulièrement pour les mineurs en danger. Je m'engage à ce qu'aucun enfant ne soit à la rue.

J'aiderai les associations spécialisées à employer et former les personnels sociaux et

médicaux nécessaires pour accompagner les personnes ainsi logées (un travailleur social pour 10 jeunes). J'associerai à chaque logement des services de soin et d'accompagnement pour s'assurer que les personnes prises en charge ont tous les moyens pour se reconstruire.

R.D. : Le départ dans le 11ème des Mots à la bouche soulève la question de la mutation du centre de Paris que la piétonisation accélérerait. Les partenaires tels que la SEMAEST et les bailleurs sociaux qui disposent de nombreux pas de porte peuvent freiner cette évolution et préserver l'esprit village du cœur de Paris. Mais la hausse des loyers est une donnée réelle et irréversible. La mairie doit trouver des partenaires financiers pour maintenir des commerces historiques, voire préempter ces locaux afin de garder une diversité de commerces constituant l'identité de nos quartiers.

30. Plusieurs cas ont été reportés à des associations LGBTQI+ de mégenrage et de mauvaise volonté manifeste par des employé-e-s municipaux-ales d'appliquer la loi 2016 de CEC (changement d'état civil) et de changement de prénom. Comment garantirez-vous un accueil respectueux des personnes quel que soit leur identité de genre ou/et leur orientation sexuelle ?

D.S. : Comme évoqué plus haut nous comptons mettre en place une politique active de formation des agent-es municipaux-les à l'accueil des personnes trans notamment au sein des services d'Etat-civil. La loi concernant le changement de prénom est claire, il y aura une tolérance zéro en cas de non-application ou de redirection de toute demande au tribunal. Nous comptons également travailler là dessus avec les associations qui mènent depuis plusieurs mois un travail de recensement des cas de non-respect de la loi concernant le changement de prénom.

A.B. : L'utilisation par méconnaissance ou intention du mauvais genre en direction des personnes concernées est à combattre. Cela passera par plus de formation et une application stricte de la loi avec sanctions. Dans chaque mairie, je souhaite que soit désignée une personne référente, élue de préférence, qui prendra en charge les questions de lutte contre les discriminations et coordonnera les actions en lien avec les parties prenantes (administration municipale, police, justice et associations). Une mesure de réponse serait qu'une adresse mail connue permette de rapporter des situations afin de formuler les réponses adaptées.

A.H. : De telles attitudes de la part d'employé-e-s de la ville sont inacceptable et nous ne saurions les tolérer : nous espérons que les victimes de telle pratiques, de même que les associations, nous aideront à repérer et faire cesser ces pratiques. La loi de modernisation de la justice du XXIe siècle du 18 novembre 2016 a simplifié et amélioré le changement de la mention du genre à l'état civil des personnes trans : même s'il reste beaucoup à faire pour déjudiciariser et dépsychiatriser entièrement le parcours, les nouvelles modalités prévues

par la loi ont ouvert des possibilités nouvelles. Dans certaines villes, les instructions ont pu être contradictoires ou incomplètes, aboutissant à ce que soient demandés des documents qui n'ont pas lieu d'être : nous avons été vigilant-e-s à Paris sur l'application de la loi, mais il peut subsister des incompréhensions ou des rejets de la part d'agents au cas par cas ; nous souhaitons pouvoir sanctionner de telles attitudes. Parce que nous pensons que beaucoup de cas de mégenrage sont liés à un manque d'information, nous souhaitons renforcer la formation auprès de tous les services liés à la ville pour que chacun-e reçoive un accueil sans discrimination, en particulier les personnes trans, aujourd'hui trop souvent mal accueillies. Ce sera particulièrement le cas s'agissant de la police municipale, qui sera obligatoirement formée aux enjeux LGBTQI+ de manière à constituer un réel appui pour toutes les populations au quotidien.

R.D. : La loi est la loi. Elle doit être appliquée par les agents de la Mairie qui doivent être exemplaires sur ce point. La formation à la diversité imposée aux entreprises privées sera également dispensée au sein des effectifs municipaux. En cas de propos ou de comportements discriminants répétés, des sanctions individuelles seront prises par la Mairie.

D.B. : La transphobie, tout comme l'ensemble des discriminations, n'est pas acceptable et les comportements déplacés ou franchement haineux doivent être sanctionnés. Refuser d'appliquer la loi sur le changement d'état civil est inadmissible. Il y a sans doute encore besoin de former les employé-e-s pour que ceux-ci se montrent exemplaires et irréprochables, mais dans le cas de mauvaise volonté manifeste, nous serons prêts à nous montrer fermes. Pour nous, le rôle d'un maire écologiste est d'être au service de tous les habitants, quelle que soit leur identité de genre et orientation sexuelle.

C.V. : Je veux former les employés municipaux dans le cadre des plans de formations annuelles de la Ville, pour garantir dans toutes les administrations parisiennes le respect dans l'accueil et l'accompagnement de toutes les familles. Cette formation permettra de les sensibiliser aux différentes formes de discriminations. Je veillerai à ce qu'une attention particulière soit portée pour l'accueil des personnes trans afin de favoriser une attitude respectueuse et compréhensive qui tient compte du genre revendiqué. Je souhaite que les prénoms d'usages puissent être utilisés dans toutes les démarches administratives de la Ville. Je ferai appel aux associations et aux outils qu'elles ont créé pour mieux sensibiliser les agents de la Ville.

Je veillerai aussi à ce que tous les documents et formulaires d'accès aux services publics de Paris ne soient pas discriminants. Les couples hétérosexuels et les couples de même sexe auront une égalité de traitement et d'accès, quel que soit leur statut marital, aux aides et actions sociales. Je m'appuierai également sur les médiateurs de la Ville pour assurer le respect des personnes LGBTQI+ en cas de conflit.

D'une manière plus large, je veux faire passer un message : la différence doit être considérée comme une richesse.